



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

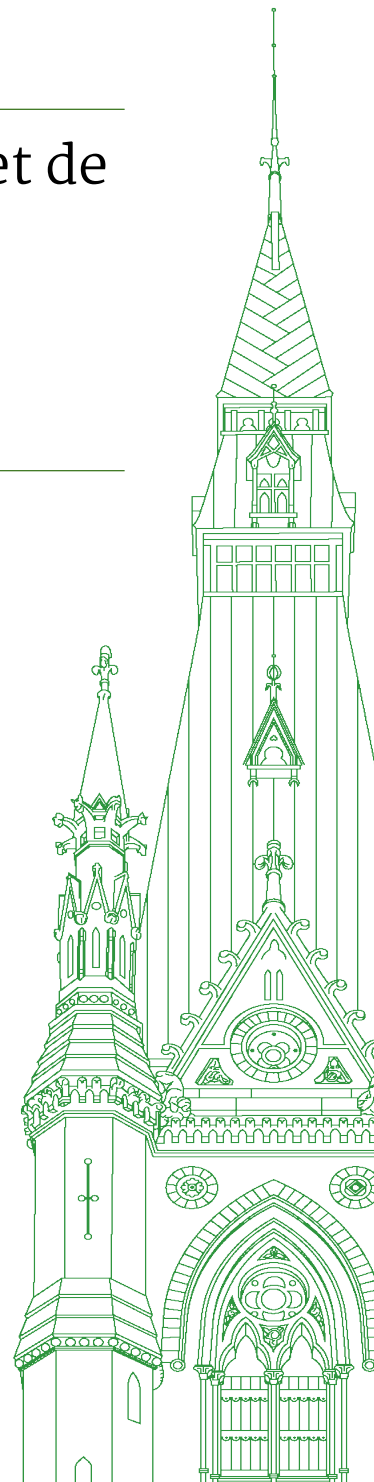
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le jeudi 25 septembre 2025

Présidente : Julie Dzerowicz



Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 25 septembre 2025

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.)): Bonjour. La séance est ouverte.

Bienvenue à la quatrième réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. En fait, tous nos témoins se joignent à nous par Zoom aujourd'hui. Je les présenterai tous de façon plus officielle dans un instant, mais au nom du Comité, je leur souhaite à tous une chaleureuse bienvenue. Nous vous sommes vraiment reconnaissants d'avoir pris le temps de participer à la réunion d'aujourd'hui.

Je vais commencer par quelques observations générales, simplement pour m'assurer que notre réunion se déroule bien. J'aimerais ensuite fournir aux membres du Comité une petite mise à jour concernant certaines réunions à venir.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et désactivez-le lorsque vous n'intervenez pas. Ceux qui utilisent Zoom peuvent sélectionner, au bas de l'écran, le canal d'interprétation approprié: parquet, anglais ou français. Les personnes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Chers collègues, veuillez lever la main si vous souhaitez prendre la parole, que vous participiez en personne ou par Zoom. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Avant de commencer, à titre d'information pour les membres du Comité, la ministre comparaitra le jeudi 2 octobre, donc jeudi prochain, au sujet du projet de loi C-3. Par conséquent, comme nous en avons convenu, l'étude article par article du projet de loi C-3 aura lieu le mardi 7 octobre. Nous devons fixer une date limite pour la présentation des amendements au projet de loi. Le greffier recommande le vendredi 3 octobre à midi, afin que vos amendements puissent être distribués 48 heures avant l'étude article par article.

Êtes-vous d'accord?

Des députés: D'accord.

La présidente: Par conséquent, et pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde, d'après notre calendrier, la prochaine réunion avec témoins au sujet du Programme des étudiants étrangers et les permis d'études après celle d'aujourd'hui aura lieu le jeudi 9 octobre.

Ceci étant dit, revenons à la raison pour laquelle nous sommes tous ici: le Programme des étudiants étrangers et les permis d'études. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 16 septembre 2025, le Comité entreprend son étude sur le Programme des étudiants étrangers et les permis d'études.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui, en commençant par ceux de la première heure. Nous allons recevoir six témoins: trois au cours de la première heure et trois autres pendant la deuxième heure.

Nous accueillons, par vidéoconférence, Larissa Bezo, présidente et cheffe de la direction du Bureau canadien de l'éducation internationale. Nous accueillons également Alex Usher, président de Higher Education Strategy Associates, ainsi qu'André Côté, directeur exécutif de The Dais, à l'Université métropolitaine de Toronto.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

J'invite Larissa Bezo à commencer.

Larissa Bezo (présidente et chef de la direction, Bureau canadien de l'éducation internationale): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à vos délibérations.

Je ne mâcherai pas mes mots: les répercussions des changements de politique d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada au cours des 20 derniers mois sont graves, ont une vaste portée et dureront longtemps.

Les plafonds annuels ont donné lieu à une chute des taux d'approbation, à une augmentation considérable des délais de traitement et à un accroissement des exigences pour les demandeurs. Nous avons peut-être réussi à régler un problème de chiffres, mais le Canada n'est plus concurrentiel pour ce qui est d'attirer des talents étrangers. Dans le cadre du Programme des étudiants étrangers, on a perdu de vue les objectifs à long terme du Canada en matière de croissance, de prospérité, de marché du travail, de recherche et d'innovation. Ces changements représentent une surcorrection importante, qui risque de ternir un peu plus la réputation du Canada à l'échelle internationale. Si nous n'agissons pas, nos établissements d'enseignement, nos marchés du travail, nos perspectives économiques et notre compétitivité en subiront les contrecoups de façon permanente. Le Canada a besoin de talents à l'échelle mondiale pour soutenir et faire croître son économie, ainsi que pour contrer le vieillissement de la population et la baisse du taux de natalité. La prospérité et la croissance futures du Canada sont tributaires de ceux qui choisissent d'étudier au Canada et finissent par s'y établir.

Nous devons rebâtir l'éducation internationale de façon stratégique — non pas en revenant au volume d'étudiants étrangers qui entraient au Canada avant que le plafond soit imposé, mais plutôt de façon améliorée, plus intelligente et plus ciblée, dans le cadre d'une démarche éthique et durable, qui appuie la stratégie nationale à long terme du Canada, tout en assurant l'intégrité du programme. Une nouvelle occasion s'offre à nous de tirer parti du Programme des étudiants étrangers pour maximiser les avantages pour le Canada à ce moment charnière en matière d'édification du pays et de bouleversements géopolitiques.

Les changements de politique d'IRCC exercent des pressions énormes sur un secteur qui, en 2024, a contribué pour 38,6 milliards de dollars au PIB du Canada, soit plus de 1,7 % du total. En outre, les étudiants étrangers diplômés de nos établissements représentent plus de 40 % des immigrants de la catégorie économique et plus du tiers des entrepreneurs canadiens.

Les demandes d'admission dans nos universités et nos collèges sont en chute libre. Ce n'est pas surprenant, étant donné que le nombre de nouveaux permis d'études a diminué de 70 % entre janvier et juin, ce qui va bien au-delà des objectifs d'IRCC. Ces mesures ont dévasté le système et, dans la foulée, la réputation du Canada. Des propos corrosifs sur la place publique, conjugués à des changements de politique contraignants, ont accéléré le déclin du secteur. Nous sommes même témoins d'attaques concrètes et de crimes haineux contre des étudiants étrangers.

La réputation d'accueil du Canada a disparu des discours politiques et des énoncés de politique, et le secteur est en difficulté. Depuis l'automne 2024, les établissements canadiens ont annoncé 35 fermetures, 863 suspensions de programmes et la perte de plus de 10 000 emplois. Et ce n'est que le début. On ne parle pas d'usines à diplômes douteuses. Nos plus grands établissements ont connu une réduction importante du nombre de demandes d'admission et du taux d'acceptation, et ils ont été obligés de faire des compressions difficiles.

En l'absence de mesures coordonnées pour attirer et retenir les talents du monde entier, le Canada risque de ne pas atteindre ses objectifs économiques, géopolitiques et d'innovation, ce qui nuira aux stratégies nationales clés et aux projets d'édification de la nation. Pour rebâtir un système plus intelligent et plus résilient, nous avons besoin d'une approche éthique, durable et coordonnée qui profite à tous les Canadiens.

Dans le but de répondre à ces questions et à bien d'autres, en mai 2024, le Bureau canadien de l'éducation internationale a organisé un forum national multipartite sur les étudiants étrangers, auquel ont participé plus de 225 organisations, afin de commencer à tracer la voie pour le secteur canadien de l'éducation internationale. Quatre thèmes clés sont ressortis.

Premièrement, le secteur canadien de l'éducation a besoin d'une période de stabilité et de prévisibilité des politiques gouvernementales. Nous avons besoin de temps pour rétablir notre image de marque à l'échelle mondiale. Le secteur et les étudiants s'ajusteront à la politique actuelle, mais pour cela, il faut un environnement stratégique prévisible.

Deuxièmement, nous avons besoin d'un nouveau discours sur l'éducation internationale, tant au pays qu'à l'étranger. À l'échelle nationale, l'accent doit être mis sur la valeur de l'éducation internationale pour les Canadiens, et il faut expliquer pourquoi elle est importante. À l'échelle internationale, nous devons nous concentrer

sur la qualité de notre système d'éducation, la préparation d'une main-d'œuvre mondiale et nos pratiques éthiques en matière d'éducation internationale.

Troisièmement, nous avons besoin d'une stratégie mondiale sur les talents, à l'appui des objectifs futurs du Canada en matière d'économie, d'innovation et de démographie. Un centre d'excellence pour l'éducation internationale favoriserait l'innovation en matière de politiques, la recherche, le renforcement des capacités et la coordination stratégique dans l'éducation internationale. Le Canada ne peut plus se permettre de risquer de perdre des talents mondiaux.

Quatrièmement, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question d'immigration. La mise en valeur et l'attraction des talents concernent plusieurs ministères et nécessitent une coordination pangouvernementale; Affaires mondiales doit harmoniser les priorités commerciales et diplomatiques, Innovation, Sciences et Développement économique Canada doit définir la politique industrielle et le programme de recherche et d'innovation du Canada, Emploi et Développement social Canada doit veiller à l'harmonisation avec le développement du marché du travail et des ressources humaines, le Secrétariat des affaires intergouvernementales doit assurer la participation des provinces et des territoires, et Sécurité publique Canada doit s'occuper des questions de sécurité.

• (1535)

L'éducation internationale est un élément clé des forces du Canada et représente un aspect encore plus important de son avenir. Le BCEI et ses membres se réjouissent à l'idée de travailler en collaboration avec le gouvernement, la collectivité et les industries pour concrétiser une vision audacieuse et renouvelée de l'éducation internationale dans une économie mondiale du savoir.

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous.

La présidente: Merci, madame Bezo. C'était un peu plus de cinq minutes, mais vous avez fait une excellente présentation.

Je suis très heureuse de vous voir, monsieur Usher. Soyez le bienvenu.

Vous disposez maintenant de cinq minutes. Je vous en prie.

[Français]

Alex Usher (président, Higher Education Strategy Associates): Merci, madame la présidente.

• (1540)

[Traduction]

Je vous suis reconnaissant de m'avoir invité à comparaître devant le Comité.

Par souci de clarté, j'ai pensé qu'il serait utile de dire que, lorsque nous parlons du Programme des étudiants étrangers, nous parlons en fait de trois choses différentes. Je ne suis pas certain qu'il est question de la même chose pour tout le monde.

Il y a d'abord les visas d'étudiant, qui existent depuis que des visas de toutes sortes ont commencé à être délivrés. Selon moi, il n'est pas particulièrement controversé de dire que si un étudiant veut dépenser son argent dans un établissement canadien, il devrait avoir la possibilité de le faire. Cela ne me semble pas poser de problème. Nous pourrions parler des conditions de ce visa. Nous pourrions parler de la durée appropriée du séjour, des droits liés au travail et ainsi de suite, mais si les gens veulent dépenser leur argent ici pour étudier, ils devraient pouvoir le faire.

Viennent ensuite les visas de travail postdiplôme. Nous n'en parlons pas beaucoup, mais ce sont des visas qui permettent aux étudiants de rester au pays quelques mois après leurs études. Ce n'était pas vraiment une réalité il y a 20 ou 25 ans, mais c'est un moyen dont se sont servis de nombreux pays, y compris le Royaume-Uni et l'Australie, qui sont deux de nos principaux concurrents, pour rendre leurs établissements plus attrayants pour les étudiants étrangers. Si vous voulez que nos établissements soient compétitifs, vous devez commencer à réfléchir à la forme que ces visas devraient prendre, et vous ne pouvez pas trop vous éloigner des normes mondiales.

Le troisième aspect — et je pense que c'est celui qui a causé le plus de remous au cours des cinq dernières années environ —, c'est le lien avec la résidence permanente, que le Canada a instauré en 2007, je crois. C'était au début des années Harper. Nous étions le seul pays où un diplôme, un certificat ou un visa postdiplôme pouvait en quelque sorte mener à la résidence permanente. Nous avons fait cela parce qu'il y a 20 ans, l'un des principaux enjeux de la politique publique en matière d'immigration était l'idée que les immigrants n'étaient pas assez rapidement intégrés à la population active. Ils n'avaient pas d'expérience canadienne. Encore une fois, l'idée du Cabinet du premier ministre Harper, était la suivante: « Pourquoi ne faisons-nous pas en sorte qu'une certaine fraction de nos immigrants aient une expérience canadienne avant de s'établir ici? » C'était l'idée à l'origine de cette voie vers la citoyenneté.

Il y a une certaine logique à cela, et cette logique tient quand même encore la route. Tout cela a bien fonctionné jusqu'au moment où cela a cessé de fonctionner. Il y a quelques années, nous avons eu cette conjoncture toxique de cinq choses. D'abord, des établissements qui n'avaient pas été initialement visés par le programme de résidence permanente se sont rendu compte qu'ils pouvaient monnayer cela. Lorsque cette politique a été adoptée en 2007, il était surtout question des universités. Il n'est pas venu à l'esprit des responsables que les collèges voudraient en tirer profit aussi.

Des gouvernements provinciaux — principalement conservateurs, mais pas exclusivement — se sont rendu compte que si les établissements pouvaient tirer parti monétairement de cette politique, les administrations publiques au Canada n'auraient pas besoin de subventionner autant les universités et les collèges. C'est très bien. Nombreux sont ceux qui se sont prévalus de cela.

Puis, il y a eu un gouvernement fédéral libéral qui, principalement en raison de l'inflation causée par la COVID-19, a pensé que faire des étudiants étrangers des travailleurs étrangers temporaires était une excellente idée. Le nombre d'heures autorisées dans les permis de travail est passé de 20 à 40 par semaine. Devinez ce qui est arrivé. Des étudiants de partout dans le monde ont commencé à affluer parce que ces trois programmes offraient de loin les conditions les plus généreuses.

Puis, lorsque tout le monde s'est rendu compte que les choses n'allaient plus si bien, qu'il y avait trop d'étudiants et que cela in-

fluaient sur le prix des maisons, notamment, cette façon de faire a commencé à être pointée du doigt. Ce n'était pas la meilleure période pour notre pays. Nous aurions pu faire mieux. Nous aurions dû faire mieux.

Le gouvernement fédéral a fini par ne plus très bien comprendre ce qui se passait, puis a riposté, fait cavalier seul et fait tout ce qu'il a pu pour réduire les chiffres, en comprenant à peine le système dont il assurait la réglementation. Tout cela a évidemment abouti à un véritable fouillis. Je pense toutefois que cette situation n'est pas tant le résultat des politiques. Il est certain que l'on peut pointer du doigt certaines politiques concernant certaines mesures qui ont été prises, mais les causes réelles sont que, premièrement, nous sous-investissons dans les systèmes opérationnels et de données, ce qui fait en sorte que les décideurs sont mal informés et que le système dans son ensemble est incertain, et deuxièmement, que nous n'avons presque plus d'appétit pour le fédéralisme de coopération. Il s'agit d'un exemple évident d'une situation où les gouvernements auraient dû se parler, ce qu'ils n'ont pas fait. Ils auraient dû inclure les établissements également. La prise de décisions s'est faite dans des silos étroits.

La présidente: Monsieur Usher, vous allez devoir conclure en 30 secondes.

Alex Usher: D'accord.

Nous avons également de la difficulté à avoir des discussions complexes et conjointes sur les politiques lorsque des enjeux touchent plusieurs domaines, une grande partie de notre processus d'élaboration de politiques impliquant que les ministres et leur personnel politique mettent au point des politiques sans préparation et derrière des portes closes.

Lorsque vous prendrez vos décisions et au moment de réfléchir à cet échec national, il faudra penser à la façon de résoudre ces problèmes systémiques dans l'élaboration des politiques, et non pas seulement au mode d'élaboration de bonnes politiques. En l'absence de changements vraiment fondamentaux dans la façon dont nous prenons des décisions dans des domaines politiques complexes, il se peut que la nature de la prochaine crise diffère, mais le dilemme fondamental concernant l'élaboration de mauvaises politiques subsistera.

• (1545)

La présidente: Merci, monsieur Usher.

[Français]

Monsieur André Côté, vous avez la parole.

[Traduction]

André Côté (directeur exécutif, The Dais, Toronto Metropolitan University): Merci, madame la présidente, et merci au Comité de m'avoir invité à prendre la parole.

Je m'appelle André Côté et je suis le directeur général de The Dais, un groupe de réflexion de l'Université métropolitaine de Toronto. Nous nous intéressons principalement aux politiques publiques, à l'intersection de la technologie, de l'éducation et de la démocratie. Par le passé, j'ai été le conseiller principal d'un ministre de l'Enseignement supérieur en Ontario. J'ai donc une certaine expérience au sein du gouvernement sur ces enjeux et d'autres questions connexes.

À The Dais, nous avons fait beaucoup de travail dans le dossier de l'éducation internationale au cours des dernières années. Nous avons lancé un projet peu après les annonces initiales de janvier 2024. Il y a eu la période avant Miller, avant l'annonce, et la période après l'annonce. Nous voulions mettre l'accent non seulement sur les bouleversements immédiats — appelons-les ainsi —, mais aussi sur la façon dont nous envisageons l'avenir à long terme du système au Canada. Nous avons organisé des tables rondes avec toute une gamme d'intervenants partout au pays. Nous avons publié un rapport plus tôt cette année. Permettez-moi d'aborder quelques points à cet égard.

Tout d'abord, je félicite le Comité — tout comme l'a fait Mme Bezo — de garder cette question à l'ordre du jour. Il y a eu toute une série de réformes l'an dernier, et nous sommes devant ce que l'on pourrait considérer comme un projet à moitié terminé, alors il est important que nous y revenions. Je vous félicite également pour le genre d'optique que vous adoptez à l'égard des systèmes, compte tenu de la situation. Le système est très complexe, et il est bon de partir du bon pied.

En premier lieu, nous devons nous concentrer sur l'amélioration du système d'éducation internationale du Canada pour l'avenir, plutôt que de jeter le blâme sur le passé. Vous allez entendre de nombreux intervenants qui ont exprimé beaucoup de frustration et de colère au sujet des réformes l'an dernier; cependant, nous devons être honnêtes avec nous-mêmes, car bien des choses ont contribué à ce qui a été essentiellement l'échec du système, qui a pris diverses formes dont d'autres intervenants ont parlé.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral et la façon dont les réformes ont été mises en œuvre, il est évident que certains problèmes ressortent, mais les provinces ont été énormément complices, certaines d'entre elles en particulier. Les universités et les collèges proprement dits, dont bon nombre ont adopté des stratégies de croissance très dynamiques, ont également encouragé cela. On pense aussi aux agents de recrutement et à d'autres intervenants. Nombreux sont ceux qui ont contribué au problème. Au lieu de nous attarder là-dessus, concentrons nos énergies à réparer le système dans l'intérêt du Canada et à faire ce qu'il faut pour les étudiants étrangers ici. C'est le premier point que je voulais aborder.

Deuxièmement, pour ce qui est des réformes elles-mêmes, nous avons largement appuyé celles qui ont été adoptées à la base par le gouvernement précédent, en vue de réduire et de plafonner la taille du programme et de lier ce dernier aux niveaux d'immigration plus généraux et aux cibles prévues pour les résidents temporaires, de procéder au resserrement des permis de travail postdiplôme et d'éliminer les partenariats privés, qui prenaient déjà beaucoup de place, même à l'époque où je travaillais pour le gouvernement de l'Ontario, de mettre davantage l'accent sur les mécanismes d'intégrité et de responsabilisation avec les établissements d'enseignement désignés, et de s'occuper d'autres aspects, de changements mineurs intelligents, comme ceux touchant les heures de travail, dont quelqu'un a parlé.

Cela dit, les réformes fédérales ont empiété sur certains domaines qui sont mieux gérés par les provinces ou les établissements, ou qui sont peut-être ingérables. J'aimerais en mentionner deux. Il y a d'abord l'admissibilité au permis de travail postdiplôme pour les collèges, qui est liée à des programmes en demande. Essentiellement, à IRCC, vous imposez en quelque sorte une liste de 1 000 programmes. Quelqu'un a parlé de fouillis. Je pense que c'est ce dont il s'agit. De nombreuses difficultés se sont posées. La vraie

question est de savoir si c'est quelque chose que le gouvernement fédéral devrait faire. Il y a également eu des changements pour les étudiants diplômés, notamment le plafond et les limites de l'admissibilité au travail pour les conjoints. En termes simples, ce sont des domaines dans lesquels IRCC n'est pas bien équipé pour intervenir. Cela empiète sur les compétences provinciales. Pour nous, il est préférable d'éliminer cette mesure ou de la déléguer aux provinces et aux territoires.

Notre rapport comprend beaucoup d'autres éléments de la politique, mais je vais m'arrêter ici.

Les politiques proprement dites n'ont pas beaucoup changé depuis la dernière législature, ou avec le nouveau gouvernement, mais je dirais que l'environnement s'est modifié de deux façons importantes. Tout d'abord, nous en sommes venus à prendre pleinement la mesure des dommages causés à l'image de marque du Canada par la crise, sur le plan de notre réputation internationale et des répercussions que cela a eues sur les demandes de permis d'études.

Nous avons pu constater que les projections pour 2025, par exemple, n'atteignent même pas les cibles considérablement réduites. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que le nombre de nouvelles demandes de permis d'études a considérablement diminué. Mme Bezo a fait valoir qu'il faut un effort concerté pour régler ce problème, qui touche les provinces, les territoires et le secteur de l'enseignement postsecondaire. Nous avons besoin d'une approche « équipe Canada ».

L'envers de la médaille, c'est que même si notre image de marque a été durement affectée, le sentiment anti-immigration se répand à l'échelle mondiale, des frontières sont fermées, et il est impossible de ne pas mentionner ce qui se passe aux États-Unis, avec les descentes terrifiantes menées par ICE, et maintenant avec ces 100 000 \$...

• (1550)

La présidente: Monsieur Côté, veuillez conclure.

André Côté: D'accord.

La question des visas nous offre une occasion en or.

Je veux conclure dans le même sens que les autres intervenants en disant que nous devons recentrer nos efforts sur l'éducation internationale — pour attirer les talents à l'intérieur d'un système plus petit, mais meilleur, et aussi pour attirer d'autres diplômés, étudiants de troisième cycle et membres du corps professoral de premier plan dans notre économie, dans le cadre de la Stratégie en matière de compétences mondiales.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Côté.

Merci à vous tous pour cette excellente amorce de la prochaine heure.

Avant de commencer notre première série de questions, je tiens à rappeler deux choses à tout le monde. Tout d'abord, pour nos témoins, le premier groupe de trois intervenants aura six minutes pour poser des questions. Il est important que vous le sachiez, parce qu'on a beaucoup de questions. Nous espérons que vous pourrez y répondre rapidement. Je tenais à le mentionner. Le deuxième tour est généralement de cinq minutes. Habituellement, j'indique s'il s'agit de cinq minutes, six minutes ou deux minutes et demie pour que vous ayez une idée de la durée.

Je rappelle à tout le monde dans la salle que nous devons donner à nos témoins l'occasion de répondre aux questions. Merci.

Notre premier intervenant sera M. Redekopp, pour six minutes. Je vous en prie.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, monsieur Usher. En 2022, des fonctionnaires fédéraux ont prévenu le ministère de l'Immigration du manque de logements. Cela a d'ailleurs été mentionné dans un article qui disait essentiellement que le sous-ministre, entre autres, avait été averti en 2022 que la construction de logements n'avait pas suivi le rythme de la croissance démographique. Dans votre rapport de 2023, il est mentionné que les collectivités exercent des pressions croissantes en ce qui concerne le nombre d'étudiants étrangers recrutés, compte tenu des diverses crises du logement.

À l'époque, aviez-vous sonné l'alarme au sujet de ces problèmes de logement auprès du gouvernement?

Alex Usher: Pardon. Est-ce que cette question s'adresse à moi?

La présidente: La question est pour vous, monsieur Usher.

Alex Usher: D'accord.

Je ne communique pas souvent avec le gouvernement. Je ne travaille pas pour le gouvernement du Canada. Je n'ai jamais eu de contrat avec Immigration. Je tiens un blogue. Cela dépend de ce que vous entendez par « sonné l'alarme. » Je suppose que oui, je l'ai fait, mais pas autrement que de cette façon.

Brad Redekopp: D'accord. Merci.

Monsieur Côté, avez-vous vu venir ce problème de pénurie de logements en 2022?

André Côté: Je ne me souviens pas avec certitude si c'est le cas.

Brad Redekopp: Essentiellement, nous avons un gouvernement qui se faisait conseiller. On pouvait voir cela venir, mais le gouvernement a choisi de ne rien faire. En 2022-2023, lorsque la population étudiante a commencé à exploser, avez-vous des preuves concrètes que le gouvernement discutait avec les collègues des pré-occupations concernant la capacité de logement?

André Côté: Est-ce que cette question s'adresse à moi?

La présidente: Oui, monsieur Côté, cette question est pour vous.

André Côté: Pour répondre directement à cette question, je n'ai pas eu de preuves concrètes. Honnêtement, je pense que la façon dont les choses se sont déroulées... Au sortir de la pandémie, je crois que nous avons connu une croissance annuelle de 30 % pendant deux années consécutives. C'est à ce moment-là, plus tard en 2023, au moment où l'on a annoncé que le nombre d'étudiants étrangers avait dépassé le million, que les gens ont constaté avec stupéfaction la gravité de la situation. Honnêtement, je pense qu'on a sous-estimé dans une certaine mesure la croissance du système. Je ne sais pas si cela concernait uniquement le logement, mais je pense que c'est à ce moment-là que le logement est devenu un problème, compte tenu des pressions qui se sont fait sentir.

Brad Redekopp: Merci, monsieur Côté. Je pense que vous avez raison de dire que les gens ont été stupéfaits. Je crois qu'il était assez choquant de constater que le gouvernement n'avait aucune idée de ce qui se passait à ce moment-là.

Je m'adresse à vous, madame Bezo. Dans votre rapport annuel de 2023, il n'est pas du tout question de pénurie de logements. Est-ce que l'un de vos établissements membres vous a parlé de ce problème?

Larissa Bezo: Au moment où nous avons assisté à la croissance dont M. Côté a parlé, au sortir de la pandémie — une croissance marquée d'une année à l'autre —, nous avons certainement constaté que des pressions commençaient à être exercées dans certaines collectivités. Nous avons vu des établissements prendre l'initiative de consulter les intervenants au sein de leurs collectivités et d'examiner ces questions.

Brad Redekopp: Avez-vous soulevé cette question auprès du gouvernement de quelque façon que ce soit?

Larissa Bezo: Nous avons certainement eu des discussions avec le gouvernement en général sur les flux d'étudiants et l'orientation générale du programme, ainsi que sur les éléments de politique. Nous commençons à voir les pressions s'accroître dans certaines collectivités. Nous avons constaté qu'il fallait discuter davantage de ces questions.

Cependant, nous avons fait une mise en garde très explicite dans les mémoires que nous avons présentés à IRCC lors de ses consultations sur l'orientation future de l'immigration, à savoir que les plafonds n'étaient pas la meilleure façon d'aborder cette question. Il aurait fallu collaborer avec les provinces, le gouvernement fédéral et nos établissements pour trouver une façon beaucoup plus adaptée et mesurée de répondre à certaines des pressions que nous commençons à constater.

● (1555)

Brad Redekopp: C'est intéressant. Vous en avez effectivement averti le gouvernement, et il a préféré ne pas donner suite. Il a bien fallu qu'il le fasse à terme, évidemment, mais il ne l'a pas fait à l'époque.

Permettez que je parle brièvement des conseillers en immigration. Les conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers, ou CRIEE, sont une catégorie particulière de conseillers en immigration. Je crois que vous le savez. Leur rôle est bien entendu d'inciter les étudiants étrangers à venir au Canada.

Madame Bezo, diriez-vous que les conseillers en immigration sont en partie responsables de l'explosion du nombre d'étudiants étrangers au Canada?

Larissa Bezo: Le rôle des conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers n'est pas de faire la promotion du Canada, mais de fournir des conseils clairs sur toutes sortes de questions liées à l'immigration intéressant les étudiants. Ces questions peuvent porter sur les permis d'études ou sur les permis de travail postdiplôme. Les CRIEE ne s'occupent pas de la promotion des perspectives au Canada. Ils sont là pour aider les étudiants, notamment en matière d'immigration, et pour leur donner des conseils en conformité avec la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Brad Redekopp: Concrètement, leur rôle est d'essayer d'attirer le plus grand nombre possible d'étudiants au collège, n'est-ce pas?

Larissa Bezo: En fait, ils sont là pour s'assurer que l'établissement respecte ses engagements en matière d'assurance de la qualité et pour gérer les problèmes d'intégrité liés aux demandes de permis d'études et à d'autres questions liées à l'immigration. Ils sont vraiment là pour fournir un soutien direct en toute transparence.

Brad Redekopp: Merci.

Corrigez-moi si je me trompe, mais vous recevez bien 4 000 \$ environ pour chaque personne formée, n'est-ce pas?

Larissa Bezo: Le BCEI joue un rôle dans la préparation des conseillers pour étudiants étrangers qui doivent passer l'examen d'accès à la pratique avant d'être désignés.

Brad Redekopp: Vous avez parlé avec éloquence dans votre exposé d'introduction et vous avez employé le mot « éthique » à plusieurs reprises, mais je ne vous ai pas entendu parler de la crise de l'emploi chez les jeunes au Canada. Il me semble que, si vous perdez des étudiants d'un côté — en l'occurrence des étudiants étrangers... Dans la seule région du Grand Toronto, on dénombre environ 200 000 jeunes sans emploi. C'est près de 20 %. Quelles mesures prenez-vous pour essayer d'attirer ces jeunes dans vos collèges pour les former?

La présidente: Pourriez-vous répondre brièvement, s'il vous plaît?

Larissa Bezo: Oui.

En règle générale, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, nos établissements offrent des programmes qui tiennent largement compte de l'évolution des besoins du marché du travail au Canada et dans nos collectivités.

Nous avons en effet constaté, compte tenu des derniers rajustements au PTPD, que les programmes ont été de nouveau harmonisés pour permettre à nos diplômés d'être effectivement prêts à entrer sur le marché du travail. Les employeurs nous parlent de postes qu'ils ont encore de la difficulté à pourvoir, faute de gens compétents d'ici ou de l'étranger.

La présidente: Merci beaucoup, madame Bezo.

Merci, monsieur Redekopp.

Monsieur Fragiskatos, vous avez six minutes.

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux témoins.

Je vais commencer par vous, madame Bezo. Vous avez fait un certain nombre d'observations intéressantes dans votre exposé, mais vous avez notamment retenu mon attention quand vous avez dit qu'il faut se tenir loin des « des propos corrosifs sur la place publique ». Que voulez-vous dire?

Larissa Bezo: Depuis 18 à 20 mois, nous sommes témoins d'un nombre considérable de propos stigmatisants et de blâmes dirigés contre les étudiants étrangers qui ont choisi de venir étudier dans nos établissements. C'est un langage qui sème la discorde et qui sépare ces étudiants, en lieu et place d'une approche beaucoup plus inclusive qui permettrait de les accueillir et de discuter des moyens de les intégrer dans nos collectivités et dans l'ensemble de la société canadienne.

Quand on sait que la prospérité du Canada dépendra à la fois de gens compétents d'ici et de l'étranger, il convient, d'après nous, d'adopter une approche plus inclusive qui valorise la contribution des étudiants étrangers. Ce sont nos futurs constructeurs, planificateurs, ingénieurs et entrepreneurs, tout comme les jeunes Canadiens, et nous devons prendre des mesures équilibrées pour favoriser leur intégration.

Peter Fragiskatos: Merci.

Je sais que les étudiants étrangers sont votre domaine d'expertise, mais puis-je aller un peu plus loin et vous demander de nous en dire davantage au sujet des propos corrosifs que suscitent les questions d'immigration et la politique migratoire en général?

Larissa Bezo: Je crois que nous assistons à une augmentation de ce genre de propos corrosifs en général et à l'échelle globale. Je reviens tout juste d'un sommet mondial à Londres, où j'ai rencontré mes homologues. Nous sommes confrontés à ce genre de difficultés en raison des tendances migratoires et des pressions croissantes. Je crois que c'est un enjeu global dans le cadre duquel il faut vraiment se concentrer sur l'orientation que nous prenons comme pays et sur le message que nous voulons envoyer au monde en termes d'accueil et de valorisation des jeunes, de tous les jeunes.

● (1600)

Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Monsieur Côté, j'ai bien aimé votre exposé également, et en particulier vos remarques sur la nécessité de se concentrer sur l'avenir et de ne pas s'attarder au passé. Il y a manifestement un déséquilibre, c'est le moins qu'on puisse dire, entre les chiffres, comme vous et d'autres témoins l'avez fait remarquer et comme ce comité l'a très bien compris.

Parmi les idées que vous avez présentées, monsieur, pourriez-vous formuler votre principale recommandation à l'intention du Comité et du gouvernement au sujet du programme des étudiants étrangers?

André Côté: Je crois que le gouvernement fédéral pourrait reculer sur certains aspects, notamment là où il s'est trop avancé, comme les permis de travail postdiplôme et les étudiants diplômés des collèges. De façon générale, j'ai l'impression que notre système axé sur la demande est un peu hors de contrôle et qu'il faudrait procéder à ces réformes pour rétablir l'équilibre.

Concernant la question soulevée par M. Usher, le fédéralisme coopératif est énorme. C'est un système administré conjointement avec les provinces et, surtout, avec des établissements et divers autres intervenants, comme les recruteurs tiers. Il faut donc créer un esprit d'équipe. Le gouvernement fédéral devrait consulter les provinces sur leur rôle dans la surveillance des établissements d'enseignement désignés. Il pourrait tenir le discours suivant: « Écoutez, les provinces et territoires, si vous nous montrez que vous prenez les choses en main, peut-être que nous pourrions faire marche arrière à certains égards qui vous semblent trop restrictifs pour vos administrations ou vos établissements. »

À mon avis, l'image de marque du Canada est vraiment énorme. L'occasion est belle, si nous agissons ensemble, dans une sorte d'équipe Canada. Pour ce qui est de l'avenir, travaillons ensemble à cet égard plutôt que de ruminer nos échecs collectifs passés.

Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Concernant le fédéralisme coopératif, la responsabilité fédérale et la responsabilité provinciale, nous n'avons pas parlé des provinces. Je prends note de ce que vous venez de dire à leur sujet, mais il me semble que les frais de scolarité sont un enjeu fondamental ici.

Je me tourne vers vous, monsieur Usher. Dans un commentaire que vous avez adressé au ICEF Monitor — il s'agit d'une page en ligne portant sur les étudiants étrangers et la politique de l'éducation internationale en général —, au sujet des changements récemment apportés par IRCC, vous avez déclaré:

On parle de centaines de fermetures de programmes, et tous ces programmes coûteux en santé et en métiers sont à 100 % sur la table, car le gouvernement provincial ne les finance tout simplement pas suffisamment. Ils sont subventionnés depuis des années par des étudiants internationaux. Et comme je l'ai dit plus tôt, ce sera une véritable catastrophe pour les programmes, une catastrophe que les gouvernements provinciaux ne sont absolument pas préparés à gérer, car les frais de scolarité des étudiants internationaux leur ont permis de nier l'ampleur de leur propre sous-financement au cours de la dernière décennie.

Ce commentaire concernait précisément le gouvernement de l'Ontario, mais il serait applicable à d'autres provinces.

Pourriez-vous nous parler de la nécessité pour les gouvernements provinciaux d'accroître le financement des frais de scolarité? Les collèges ont participé à ce processus — et, bien sûr, les universités, mais surtout les collèges —, mais je crois qu'ils ont mauvaise réputation, étant donné que les frais de scolarité n'étaient pas là pour eux, contrairement à il y a un certain nombre d'années. Si on compare le financement provincial de l'éducation pour les collèges et les universités au début des années 1990 à ce qu'il est aujourd'hui, on constate une baisse spectaculaire qui les a incités à se tourner vers les étudiants étrangers.

Pourriez-vous, en quelques mots, nous dire ce que vous en pensez?

La présidente: Vous avez 30 secondes. Allez-y, je vous en prie.

Alex Usher: C'est particulièrement un problème en Ontario. Comparativement au reste du pays, l'Ontario dépense, par étudiant, moins de la moitié de ce que les autres administrations dépensent pour les étudiants de collège. C'est ainsi qu'on a commencé à chercher d'autres sources de financement, comme les étudiants étrangers. Beaucoup de collèges sont allés encore plus loin. Leur financement a été réduit de 25 %, et ils ont récupéré entre 400 et 500 % en frais de scolarité d'étudiants étrangers.

Oui, cela doit être... Cela fait partie de l'équation, et...

• (1605)

La présidente: Monsieur Usher, je dois vous interrompre. Je suis vraiment désolée, mais les 30 secondes supplémentaires sont écoulées. Nous avons dépassé le temps prévu.

Si vous répondez à une autre question, vous pourrez continuer de répondre à celle-ci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins qui sont ici aujourd'hui pour participer à l'étude de cette motion importante.

Je veux aussi remercier mes collègues qui ont appuyé la motion et qui ont décidé de lui donner la priorité afin que le Comité la programme comme première étude de l'automne.

Vous n'ignorez pas à quel point les étudiants internationaux sont importants au Québec, surtout pour les universités en région. Malheureusement, il y a des problèmes relativement au processus de délivrance de permis au sein d'IRCC. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai déposé cette motion. L'objectif est de cibler les problèmes, mais la motion indique aussi que nous voulons trouver des solutions pour améliorer ce système.

Mes premières questions seront adressées à Mme Bezo.

Madame Bezo, vous représentez des universités au Québec à l'extérieur de Montréal. Je pense notamment à l'Université du Québec en Outaouais et à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

J'imagine que le processus que doit suivre un étudiant international qui veut venir étudier au Québec vous est familier.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Larissa Bezo: J'ai perdu la connexion audio. Je n'ai pas entendu la question. Excusez-moi.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'imagine qu'on tiendra compte de ce problème dans le calcul du temps qui m'est imparti.

Je répète donc la question.

Madame Bezo, le processus que doit suivre un étudiant international pour venir étudier au Québec doit vous être familier.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Larissa Bezo: De façon générale, oui.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Comme vous le savez, un étudiant étranger qui veut venir étudier ici doit obtenir le certificat d'acceptation du Québec et une lettre d'admission à l'université. Il doit aussi avoir un permis d'études, qui est délivré par IRCC.

À votre connaissance, quel est le palier gouvernemental qui prend la décision définitive pour ce qui est de délivrer le permis d'études?

Est-ce bien IRCC?

[Traduction]

Larissa Bezo: Oui. En effet, l'examen des permis d'études se fait au ministère, et ce sont des agents du ministère qui examinent ces dossiers. C'est exact.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Ce n'est donc pas aux provinces ni aux universités de faire des vérifications étendues sur les antécédents judiciaires ou l'état de santé d'une personne, par exemple.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Larissa Bezo: Nos établissements participent au processus d'évaluation de l'aptitude scolaire dans le cadre du processus de demande. Les questions liées à la sécurité, à la santé, etc., qui relèvent du cadre de l'immigration, ne sont pas de leur ressort.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est parfait. Merci.

Posons l'hypothèse selon laquelle, en raison d'une brèche en matière de sécurité, une personne ayant des intentions criminelles se fait passer pour un étudiant et se retrouve sur le territoire munie d'un permis d'études. Vous serez d'accord avec moi pour dire que c'est le gouvernement fédéral qui devrait être blâmé pour cette vérification de sécurité déficiente.

Dans une telle situation, si le fédéral rejetait la faute sur les universités alors que, la seule autorité à qui incombe cette responsabilité de faire venir des gens sur son territoire, c'est le gouvernement, que diriez-vous?

Au pire, serait-ce mensonger? Au mieux, serait-ce de la mauvaise foi?

[Traduction]

Larissa Bezo: Nos établissements sont tout à fait déterminés à garantir l'intégrité des programmes. Mais leur rôle, comparative-ment aux responsabilités d'IRCC et de l'ASFC, a une portée considérablement moindre.

Nos établissements restent vigilants. Si des problèmes sont portés à notre connaissance, nous avons l'obligation d'alerter le gouvernement. Cela dit, la portée de l'intégrité des programmes dans les paramètres que vous venez de décrire ne relève pas explicitement de nos établissements.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Au cours de votre allocution, vous avez parlé de la réputation des établissements scolaires canadiens à l'international. Je pense que c'est extrêmement important.

Présentement, à quel point l'image de nos établissements d'enseignement postsecondaires est-elle ternie à l'international?

[Traduction]

Larissa Bezo: Elle est gravement ternie. On ne peut pas parler d'« usines à diplômes » sans porter atteinte à l'idée qu'on se fait de la qualité du système d'enseignement canadien.

Par ailleurs, comme le gouvernement du Canada n'a pas explicité le contexte des changements, on suppose simplement que la qualité de nos programmes a diminué et que nous ne sommes plus désireux d'accueillir des étudiants étrangers, et cela rend un bien mauvais service au Canada à un moment où nous avons besoin de compétences de partout pour assurer notre prospérité à venir.

• (1610)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je n'ai pas pris beaucoup de vacances cet été, parce que je devais faire débloquer des permis d'études pour des étudiants de nationalité française. Malgré un protocole déjà établi entre les universités de la France et celles du Québec, il y avait un retard de 12 semaines au mois d'août pour ce qui est de l'examen des demandes présentées par des étudiants français.

Pendant ce temps, comme nous l'avons découvert la semaine passée, un réseau criminel international utilise le système de permis d'études pour venir commettre des crimes ici, sur le territoire canadien.

Je trouve insensé que les étudiants qui ont un réel projet d'études et qui veulent venir travailler sur le territoire doivent composer avec de gros délais. Il en va de même pour les universités en région — je le mentionne encore — qui ont besoin de ces étudiants pour soutenir des programmes, alors que les criminels utilisent les failles du système d'immigration.

Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Larissa Bezo: Nous constatons les contrecoups immédiats des changements de politique. Il est clair qu'il y a du travail à faire pour

rajuster les programmes et pour adapter les mesures d'évaluation des permis d'études. Nous collaborons activement avec IRCC pour régler ce problème afin de ne pas dissuader les vrais étudiants de poursuivre leurs études universitaires dans nos établissements, au Québec comme dans le reste du pays.

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je veux quand même revenir au fait que nous voulons trouver des solutions.

Les dernières réformes réalisées par le gouvernement fédéral concernant les étudiants étrangers ne vont pas dans le bon sens, présentement.

Nous n'aurons pas le temps de discuter de tout au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, mais je suggère fortement à tous les témoins de déposer des documents écrits pour nous aider et aider nos analystes à rédiger un rapport qui améliorera le système de délivrance des permis d'études.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions, à raison de cinq minutes.

Monsieur Ma, vous avez la parole.

Michael Ma (Markham—Unionville, PCC): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à M. Côté.

En janvier 2025, vous avez publié un rapport intitulé *Where to From Here*, qui porte sur l'enseignement supérieur international au Canada. À la rubrique du deuxième thème, vous expliquez que, en général, beaucoup d'étudiants des programmes commerciaux et d'autres programmes peu harmonisés ont eu de la difficulté à faire la transition vers des professions à forte demande en vertu de permis de travail postdiplôme et qu'ils n'ont souvent pas obtenu leur résidence permanente.

Est-ce qu'on aurait eu ce problème si les quotas d'étudiants étrangers avaient été fixés plus tôt?

André Côté: Oui, jusqu'à un certain point, mais je crois que la difficulté a été l'augmentation considérable du nombre d'étudiants. C'est dans les programmes collégiaux que cette hausse a surtout été enregistrée, et ces étudiants se sont inscrits en très grand nombre à des programmes généraux de certificat en administration des affaires ou à d'autres types de titres de compétence. Ils avaient tout simplement très peu de chances de réussir sur le marché du travail par la suite. Je suis convaincu que c'est devenu un jeu de chiffres.

Je crois aussi que les difficultés du côté du recrutement tenaient en partie au fait qu'on avait promis à beaucoup de ces étudiants que cela les mettrait sur la voie de l'immigration au Canada, alors qu'il n'y avait tout simplement pas assez de places de résidence permanente pour accueillir l'énorme volume d'étudiants que nous laissons entrer au pays. Je pense que beaucoup ont eu l'impression d'une injustice. Nous les avons en quelque sorte induits en erreur.

Michael Ma: Merci.

Vous l'avez dit, on a délivré beaucoup de permis d'études. Est-ce que vous ou d'autres organisations étiez tenus de rendre compte de l'état des inscriptions et du nombre d'inscriptions et de permis de travail en cours... et du fait que ces étudiants pouvaient occuper un emploi rémunéré?

André Côté: Non. Nous sommes un centre au sein d'une université dont l'un des départements s'occupe de l'éducation internationale. Une grande partie de ces données — c'est M. Usher qui est généralement l'expert en la matière — auraient été communiquées à IRCC. Beaucoup de ces données ont été rendues publiques. C'est l'analyse de ces données qui a permis de révéler certaines de ces tendances.

• (1615)

Michael Ma: Merci.

La question suivante s'adresse à M. Usher.

Vous avez également publié en 2025 « The State of Postsecondary Education in Canada ». Vous y indiquez que, pour les universités et les collèges, ce sont les études en administration qui attirent le plus grand nombre d'inscriptions, principalement parce qu'il s'agit du domaine de prédilection des étudiants étrangers. Quelques pages plus loin, vous écrivez que, au niveau collégial, près de 50 % des étudiants sont inscrits à un programme d'administration des affaires. À côté de cet énoncé se trouve un graphique où je vois que, au cours de l'année scolaire 2022-2023, plus de 90 000 étudiants étrangers étaient inscrits à des programmes collégiaux d'administration des affaires et près de 60 000 à des programmes universitaires d'administration des affaires.

Est-ce que, d'après vous, ces chiffres auraient été les mêmes si les quotas d'étudiants étrangers avaient été fixés plus tôt?

Alex Usher: Bonne question. Je ne sais pas.

Les programmes d'administration des affaires sont ceux qui coûtent le moins cher aux universités. L'une des raisons en est que les étudiants étrangers n'ont besoin que du niveau de compétence linguistique le plus bas. Ce sont les programmes les moins coûteux à mettre en place. Je suppose que, même si le nombre était plafonné, on aurait probablement beaucoup d'inscriptions à ces programmes, parce qu'il y a beaucoup d'incitatifs à les créer ainsi. Est-ce que les chiffres seraient aussi élevés? Peut-être pas, mais ils seraient quand même élevés.

Michael Ma: Peut-on dire que ces chiffres étaient incontrôlés, pour autant que vous sachiez? Il n'y avait pas de quotas, et les demandes étaient simplement traitées à mesure qu'elles arrivaient.

Alex Usher: Il n'y avait pas de quotas parce que la province... La plupart de ces chiffres concernent l'Ontario. Le gouvernement provincial, à trois reprises entre 2019 et 2024, a assoupli la réglementation afin que les collèges puissent accueillir de plus en plus d'étudiants. Les collèges ont décidé que, puisqu'on ne leur donnait pas d'argent, ils allaient s'en occuper eux-mêmes. Et c'est ce qu'ils ont fait.

Le gouvernement Ford a mis de l'huile sur le feu dans la zone 905 en permettant aux établissements d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants possibles au moindre coût possible, ce qui s'est traduit dans bien des cas par des inscriptions aux programmes d'administration des affaires.

Michael Ma: Dans ce scénario, est-ce qu'on a tenu compte des problèmes de logement et d'emploi ainsi que des répercussions sur les jeunes de la région?

La présidente: Vous avez 25 secondes. Allez-y, je vous en prie.

Alex Usher: Il faudrait poser la question au gouvernement Ford, mais à ma connaissance, non.

Michael Ma: Si je comprends bien, comme il n'y avait pas de quotas, les établissements ont été autorisés à accueillir autant d'étudiants qu'ils le souhaitent, sans tenir compte, comme il l'aurait fallu, des enjeux en matière de logement, de soins de santé et d'autres aspects liés à la présence de ces étudiants ici.

La présidente: Merci, monsieur Ma.

C'est au tour de M. Zuberi. Vous avez cinq minutes, monsieur.

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, madame la présidente, et merci aux témoins de leur présence ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer par M. Usher.

Vous avez parlé tout à l'heure de fédéralisme coopératif et d'une approche cloisonnée. En terminant votre réflexion, pourriez-vous également nous dire ce que vous pensez de l'examen du Programme des étudiants étrangers effectué par IRCC en 2022-2023 de concert avec les provinces, les territoires et les parties intéressées. Pendant que vous répondez et complétez cette partie de votre témoignage, pourriez-vous simplement tenir compte de ce que j'ai dit au sujet de cet examen, qui a finalement révélé des chiffres non viables compromettant l'intégrité du programme?

Alex Usher: Je dois dire, en toute franchise, que je ne me souviens pas de cet examen. Il s'est passé tellement de choses, et tout le monde a... Je ne sais vraiment pas de quoi il y était précisément question. Il y avait...

Sameer Zuberi: Pas de problème. Pourriez-vous simplement terminer votre réflexion à ce sujet?

Alex Usher: J'ai parlé à beaucoup de sous-ministres provinciaux immédiatement après que le ministre Miller a annoncé, en janvier 2024, qu'il imposerait des quotas, mais personne n'a pu obtenir de réponse claire du ministère concernant le nombre de places qui seraient attribuées à chaque province. On n'a pas pu obtenir de réponse claire concernant les raisons pour lesquelles les chiffres ne semblaient pas proportionnels, comme cela avait été promis. On n'a pas pu obtenir de réponse claire concernant les délais d'application.

La décision de dire à toutes les provinces de copier le système québécois des lettres d'attestation, ce qui aurait pu être une bonne idée, a été prise sans consultation. Les provinces étaient censées mettre ce système en place à toute vitesse, en huit ou dix semaines. Disons que c'était brutal. Ce n'est pas ainsi qu'on traite des partenaires. En plus, cela va dans l'autre sens. Les provinces... Mon exemple était celui du premier ministre de l'Ontario répandant de l'huile sur le feu. Cela ne se fait pas.

Nous ne savons tout simplement pas discuter des problèmes avant qu'ils ne dégénèrent en crises, et je ne suis pas sûr que nous sachions le faire après. Nous sommes nuls en matière de coordination. Chacun préfère faire les choses dans son coin. Personne n'aime pas partager le crédit ou passer pour indécis devant ses partenaires. C'est vraiment une façon corrosive de faire de la politique.

• (1620)

Sameer Zuberi: Je comprends. Et je comprends que vous ne soyez peut-être pas au courant de toutes les consultations, entre autres de celle dont j'ai parlé.

Je voudrais changer de sujet et revenir à vous, monsieur Côté. Vous avez parlé des gens qui sont déjà arrivés au Canada en vertu du contrat social selon lequel les études seraient une voie d'accès à la résidence permanente. Ils sont ici en ce moment même, mais nous venons de resserrer les règles, et avec raison. Nous avons donc resserré les règles, mais ces gens se retrouvent sans possibilité d'accès à la résidence permanente.

Avez-vous des solutions à proposer pour honorer notre contrat social avec ceux qui sont déjà au Canada et qui sont venus étudier ici dans l'espoir de devenir résidents permanents?

André Côté: Honnêtement, je n'ai pas de grandes solutions à vous proposer, parce que le problème est toute cette vague d'étudiants arrivés pendant le boom d'inscriptions et que les règles du jeu ont changé pendant qu'ils étaient ici. Peut-être qu'ils en étaient à la fin de leurs études ou peut-être qu'ils avaient déjà fait des études supérieures et détenaient un permis de travail postdiplôme, compte tenu de certains signaux sur l'orientation de notre système d'immigration, mais cela a changé assez brusquement. Nous avons désormais un système où il y aura moins de places disponibles.

On peut bien comprendre qu'ils aient eu l'impression qu'on leur avait coupé l'herbe sous le pied. Du côté de l'image de marque internationale, c'est le genre de choses que l'on voit sur les marchés étrangers. En Inde, par exemple, sur les babillards de Reddit, des gens disaient littéralement que le Canada leur avait coupé l'herbe sous le pied. Cela va laisser des traces pendant longtemps.

Sameer Zuberi: C'est effectivement un problème, et il est un peu difficile à contrôler, mais ne pensez-vous pas que nous avons un certain contrat social avec ceux qui sont venus ici?

André Côté: Oui, c'est mon avis. Il ne s'agit pas seulement de dollars, mais d'êtres humains. De plus, nous espérons que ces gens deviendront des résidents du Canada ou des ambassadeurs du Canada quand ils rentreront chez eux. Cela devrait donc faire partie de nos réflexions.

Sameer Zuberi: Je demanderais aux autres témoins de répondre par oui ou non.

D'après vous, y a-t-il là un contrat social, oui ou non?

Alex Usher: Ce serait bien de respecter nos engagements, mais, quand on prend des engagements stupides, peut-être qu'on n'est pas obligé de les respecter.

La présidente: D'accord, merci. Les cinq minutes sont écoulées.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez deux minutes et demie. Allez-y, je vous en prie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, madame la présidente.

Madame Bezo, pourriez-vous donner au Comité des exemples de répercussions que les récentes réformes du programme des étudiants étrangers ont eues sur la recherche aux cycles supérieurs dans vos établissements?

J'en entends beaucoup parler, et j'aimerais obtenir vos commentaires là-dessus.

[Traduction]

Larissa Bezo: L'impact a été profond. Les membres du Comité se rappelleront peut-être que, au cours de la première année d'application des quotas, en 2024, les études supérieures en ont été exemptées. Cela dit, nous avons constaté une baisse importante du nombre

de diplômés étrangers s'inscrivant dans nos établissements. Les compétences étrangères jouent un rôle très important dans nos laboratoires, stimulant une grande partie des études qui se font dans nos établissements à vocation de recherche, et une part importante de ces compétences... Nous avons constaté des baisses de 25 %, voire plus, dans ces programmes d'études supérieures en raison des dommages causés à l'image de marque au cours de la première année d'application des quotas.

L'impact a été très important. Dans un environnement mondial très concurrentiel, c'est un risque important pour le Canada.

• (1625)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Excusez-moi de vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps.

Je sais qu'il y a eu des répercussions sur vos établissements, mais quelles ont été les répercussions sur la société en général, compte tenu du fait que la recherche fondamentale dans nos établissements universitaires prend une « débarque », comme on dit en québécois?

[Traduction]

Larissa Bezo: Nos laboratoires vides ne nous permettent pas de lancer des recherches qui profiteraient à la société canadienne ou à l'ensemble de la communauté internationale. C'est une perte énorme, et la reconstruction prendra des années.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je remercie tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

La présidente: Il nous reste cinq minutes pour ce tour de table, et nous avons deux autres députés à entendre. M. Davies dispose de deux minutes et demie, suivi de M. Fragiskatos pour deux minutes et demie.

Monsieur Davies, allez-y.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Tout au long de cette séance, les témoins ont parlé de responsabilité à plusieurs niveaux, et je ne peux m'empêcher de penser que, après l'effondrement du programme et son impact dans tout le pays, c'est un peu une critique facile a posteriori pour toutes les personnes concernées. Avec le recul, tout est clair.

Je m'inquiète du fait que les collègues et les universités ont renvoyé plus de 10 000 personnes au cours de l'été. Toutes les universités de la circonscription du ministre affichent des déficits. Monsieur Côté, malgré le resserrement des règles, diriez-vous que ces mises à pied sont surtout le résultat du changement soudain du programme fédéral?

André Côté: C'est difficile à dire, parce que la hausse était concentrée à certains endroits. On a constaté des problèmes majeurs dans les collèges de l'Ontario, parce que ce sont eux qui ont si drastiquement surfacturé. On a constaté le même problème dans une moindre mesure ailleurs au pays.

L'autre aspect nous renvoie à ce dont a parlé M. Usher tout à l'heure, à savoir le sous-financement chronique de ces établissements à l'échelle provinciale et les contraintes imposées aux frais de scolarité à l'échelle nationale, de sorte que les difficultés allaient grandissantes, et cela a été un point de bascule pour certains établissements. La fermeture des campus et la mise à pied du personnel sont regrettables, mais j'estime que notre système était devenu un mastodonte. On ne peut pas continuer à employer le même nombre de personnes si on n'enseigne pas au même nombre d'étudiants. C'est une sorte de règlement de comptes qui devait arriver.

Fred Davies: Merci, monsieur Côté.

Je n'ai pas beaucoup de temps.

Je comprends votre commentaire et j'y suis sensible, mais l'impact se fait sentir sur les établissements d'enseignement postsecondaire partout au pays. Savez-vous s'il y a des établissements postsecondaires ou des universités qui risquent de s'effondrer au cours des prochaines années?

André Côté: Le gouvernement de l'Ontario s'est récemment occupé du cas de l'Université Laurentienne, dont la situation était liée à divers autres enjeux. À noter qu'elle avait moins dépassé les bornes du côté des étudiants étrangers.

Je n'ai pas connaissance d'autres établissements qui seraient sur le point de s'effondrer, même si je sais, d'après les conversations que j'ai eues avec des représentants du gouvernement de l'Ontario, que certains établissements sont dans leur mire, quoiqu'on n'en parle pas publiquement, bien sûr.

La présidente: Merci, monsieur Côté. Merci, monsieur Davies.

Monsieur Fragiskatos, vous avez deux minutes et demie.

Peter Fragiskatos: Merci, madame la présidente.

Monsieur Usher, vous avez aidé à mettre les choses en contexte aujourd'hui. Par exemple, dans votre exposé initial, vous avez parlé d'une politique mise en place en 2007 — un lien vers la résidence permanente. Vous avez dit que les collèges pouvaient monétiser la politique en conséquence. Incluez-vous les usines à diplômes, faute d'une meilleure expression? Incluriez-vous les collèges de ce genre, ceux qui ont mauvaise réputation et qui constituent en fait une bonne partie du problème?

Alex Usher: Toutes ces usines — je déteste ce terme — sans exception offraient les cours enseignés dans les collèges publics. Je sais que les gens détestent voir le mot « privé » juste après le mot « enseignement ». Ça les rend soupçonneux et ils en concluent que les choses vont mal. Chacun de ces établissements offrait une formation professionnelle publique. Certains s'y prenaient mieux que d'autres. Nous ne le savons pas, parce que le gouvernement provincial a refusé d'avoir des processus d'évaluation de la qualité pour eux, ce qui a été désastreux. Nous aurions pu régler beaucoup de problèmes autrement.

Est-ce que les collèges publics, par l'entremise de partenariats public-privé, monétisaient le système? Absolument, ils le faisaient à 100 %.

• (1630)

Peter Fragiskatos: J'utilise ce terme à défaut de mieux. Nous prenons bonne note de ce qui a été dit.

Monsieur Côté, vous avez parlé du programme des travailleurs postdiplôme et vous avez formulé une recommandation précise sur ce qu'il faut changer. Il me semble que vous préconisez une ap-

proche décentralisée selon laquelle il s'agirait de reconnaître les besoins du marché du travail au niveau régional et que les décisions soient prises en fonction de ces besoins, plutôt qu'en fonction d'un point de vue stratosphérique du gouvernement fédéral.

Ai-je bien compris vos propos?

André Côté: Oui, je pense que c'est bien cela. Ce type d'intervention a probablement été conçu pour répondre à ce que M. Ma disait au sujet de la surindexation des programmes professionnels généraux. Je pense qu'IRCC aura probablement des difficultés au départ pour ce qui est de la disponibilité des données économiques permettant d'établir un lien avec l'orientation du marché du travail. Quant au développement régional ou provincial, les provinces sont probablement mieux équipées pour comprendre les types de domaines où la demande est forte et vers lesquels elles veulent se diriger.

À mon avis, il faudrait soit l'éliminer ou la refiler aux provinces.

La présidente: Merci, monsieur Côté.

Merci, monsieur Fragiskatos.

Voilà qui met fin à notre première série de témoins et de témoignages pour cette étude aujourd'hui. Je tiens à remercier chaleureusement tous nos témoins. C'était excellent. Merci beaucoup de votre temps et de votre patience pendant cette heure.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes pour permettre aux témoins de quitter la salle. Nous reviendrons pour accueillir notre deuxième groupe de témoins.

• (1630)

(Pause)

• (1636)

La présidente: Bon retour à tous.

Bonjour à tous nos témoins. Merci d'être ici aujourd'hui.

Je vous présenterai officiellement dans quelques minutes. Tout d'abord, j'aimerais faire quelques commentaires à votre intention, simplement pour vous rappeler quelques consignes. Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne la parole en vous appelant par votre nom. Si vous participez par Zoom, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en mode silencieux lorsque vous ne parlez pas. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal d'interprétation qui vous convient: parqué, anglais ou français. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins du deuxième groupe.

Nous accueillons David Agnew, président de la Seneca Polytechnic; Robert Asselin, chef de la direction de U15 Canada; et enfin, Christian Blanchette, recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions. À titre de rappel, je vous indiquerai le nombre de minutes dont vous disposez pour répondre à chaque question. Comme vous le savez, les membres du Comité ont beaucoup de questions à poser. Je vous demanderais donc d'être aussi brefs et précis que possible dans vos réponses. Merci.

Nous allons commencer par M. Agnew, de la Seneca Polytechnic.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

● (1640)

David Agnew (président, Seneca Polytechnic): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous remercie de l'invitation du Comité à comparaître devant vous dans le cadre de votre examen du programme des étudiants étrangers.

Seneca Polytechnic a des campus à Toronto, à King City, à Markham et à Peterborough et possède une longue histoire dans le domaine de l'éducation internationale. En plus de nos partenariats universitaires avec des établissements du monde entier, nous avons eu de nombreux échanges d'étudiants et de professeurs, fait du travail de développement international, offert de la formation à des entreprises à l'étranger et recruté des milliers d'étudiants étrangers au fil des décennies.

Je suis particulièrement fier de notre approche responsable à l'égard de la diversité géographique dans notre mode de recrutement, avec un plafond de 30 % de nos étudiants étrangers provenant d'un même pays. Le collège Seneca a régulièrement accueilli sur son campus des étudiants de 120 pays ou plus.

Nous sommes une école polytechnique complète qui offre des programmes dans toutes les disciplines, dont bon nombre sont assujetties à l'agrément et aux normes de qualité établies par des organisations comme Transports Canada, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, des organismes d'ingénieurs, l'Association canadienne des médecins vétérinaires et bien d'autres.

Nos diplômes sont examinés par la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire et d'autres titres de compétence par le Service d'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario. Nous avons des comités consultatifs sectoriels pour chaque programme, ce qui nous permet de répondre aux besoins du marché du travail.

Certains des principaux programmes qui ont attiré des étudiants étrangers au fil des ans sont les soins de santé, l'éducation de la petite enfance, l'aviation, la fabrication de pointe, la technologie de l'information et, bien sûr, les affaires.

Nous sommes reconnus pour notre travail visant à intégrer les technologies de l'intelligence artificielle dans nos salles de classe, nos services et nos activités. Nous avons récemment lancé notre toute première maîtrise en intelligence artificielle.

Les investissements dans l'élaboration de programmes d'études, le matériel de laboratoire, les services de santé mentale, l'apprentissage intégré au travail, un bureau du logement, des projets de recherche appliquée, le tutorat, la modernisation des campus et plus encore sont pour nous autant de façons d'appuyer nos étudiants canadiens et étrangers et de les préparer à réussir leur carrière.

Le Collège Seneca, comme presque tous les autres établissements d'enseignement postsecondaire au Canada, a vu diminuer le nombre de demandes présentées à l'étranger depuis l'annonce des changements apportés au Programme des étudiants étrangers en janvier 2024. Les taux d'approbation de ceux qui veulent venir au Canada sont également en chute libre. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres.

L'an dernier, en 2024, il y a eu une baisse de 45 % des approbations de permis d'études, ce qui était bien au-delà de la cible fixée par IRCC, soit une réduction de 35 %. Au cours du premier semestre de cette année, le taux d'approbation des permis d'études en Ontario a chuté de 64 à 25 %. Il s'agit, bien sûr, d'un nombre beaucoup plus petit de demandeurs. Pour Seneca, dans l'ensemble de nos programmes internationaux, le nombre de demandes pour l'automne a dégringolé de plus de 80 % en deux ans, passant de près de 81 000 il y a deux ans à moins de 15 000 cette année.

Permettez-moi d'aborder la question des demandeurs d'asile, qui, je le sais, intéresse le Comité. J'en ai pris connaissance en parcourant les médias, et non par l'entremise de canaux officiels. J'aimerais pouvoir mieux comprendre ce qui se cache derrière les chiffres, mais je n'en sais pas plus que ce que j'ai lu et entendu dans la sphère publique. D'un point de vue institutionnel, permettez-moi simplement de dire qu'il n'est pas logique pour nous, que ce soit financièrement parlant ou sur le plan de la réputation, de recruter un étudiant quand nous savons qu'il compte demander l'asile au Canada.

Nous avons offert au dernier ministre d'IRCC de travailler ensemble et d'échanger des données pour mieux comprendre le problème, et la même offre a été faite par notre association nationale, Collèges et instituts Canada. Malheureusement, jusqu'à maintenant, ces offres n'ont pas été retenues. Nous sommes prêts à collaborer pour régler ce problème.

Plutôt que de revivre le passé, j'aimerais faire quelques suggestions sur l'orientation future du Programme des étudiants étrangers. Nous avons besoin de consultations beaucoup plus étroites avec les provinces, les territoires et le système d'enseignement postsecondaire au sujet de tout changement proposé au programme, y compris à la liste des programmes admissibles aux permis de travail postdiplôme. Les changements de politique qui se sont produits au cours des 21 derniers mois ont nui à la réputation du Canada, et nous avons besoin d'une plus grande prévisibilité pour toutes les parties concernées.

Si nous voulons lier l'immigration aux besoins du marché du travail canadien, il est important de mobiliser toutes les parties prenantes, dont les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations locales et régionales, le milieu des affaires et le secteur de l'enseignement supérieur. Les compétences recherchées varient énormément selon la région, et une approche universelle désavantagera les économies locales.

Nous avons besoin de stabilité au sein du Programme des étudiants étrangers et d'entreprendre le long et difficile périple visant à rétablir la confiance et la crédibilité de l'image de marque canadienne en matière d'éducation. Nous voulons être des partenaires dans l'établissement d'un système d'immigration durable qui répond aux besoins de l'économie et de la société canadiennes.

Merci de votre temps. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Agnew.

C'est maintenant au tour de Robert Asselin, du groupe U15.

[Français]

Robert Asselin (chef de la direction, U15 Canada): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'offrir l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

[Traduction]

Je m'appelle Robert Asselin. Je suis chef de la direction de U15 Canada, les 15 principales universités de recherche du Canada. Ensemble, nos établissements effectuent plus de 75 % de toute la recherche universitaire au Canada, inscrivent 70 % des étudiants au doctorat à temps plein et génèrent une grande partie de l'innovation au pays, depuis les brevets jusqu'aux contrats de recherche avec le secteur privé. Collectivement, nos universités constituent un atout stratégique national; elles sont le point d'ancrage du talent, de la recherche et de l'innovation.

• (1645)

[Français]

Les étudiants internationaux, en particulier les étudiants aux cycles supérieurs, sont essentiels à cette mission. Ils apportent des compétences et des idées qui rendent le Canada plus innovant et plus productif, ce qui renforce ainsi à la fois notre économie et nos communautés.

Les étudiants internationaux aux cycles supérieurs constituent un bassin crucial de talent hautement qualifié. Plus de la moitié de ceux et celles qui ont poursuivi une maîtrise ou un doctorat dans les années 2000 sont devenus résidents permanents au Canada en l'espace d'une décennie.

Or, le Canada ne se classe qu'au 25^e rang des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, soit l'OCDE, pour la proportion de diplômés des cycles supérieurs. Nous ne pouvons pas nous permettre de détourner les meilleurs talents.

[Traduction]

Nous reconnaissons que des changements aux politiques d'immigration étaient nécessaires, mais le fait de traiter tous les étudiants étrangers selon une approche universelle a créé de l'incertitude, a nui à la réputation du Canada et a réduit le nombre d'inscriptions venant de l'étranger.

Dans les universités U15, la proportion d'étudiants étrangers est stable, s'inscrivant entre 18 et 20 % depuis 2018. Or, pour la première fois depuis des décennies, nous observons maintenant un déclin marqué. Le nombre d'inscriptions de baccalauréat international en première année a chuté de 19 %. Les programmes d'études supérieures et de doctorat connaissent également des réductions importantes, particulièrement en génie, en informatique, en santé et en sciences de la vie. Ce sont précisément ces domaines qui sous-tendent l'économie et la sécurité futures du Canada. Dans les programmes de deuxième cycle en génie informatique, le nombre d'inscriptions a diminué de plus de 20 % en une seule année. C'est le talent dont nous avons besoin pour construire des réacteurs nucléaires, faire progresser la superinformatique de l'intelligence artificielle et renforcer notre base industrielle de défense.

Étant donné que les étudiants des cycles supérieurs jouent un rôle central comme assistants à la recherche, ces déclin minent déjà la capacité de l'écosystème de recherche du Canada d'offrir les découvertes et les innovations dont notre société et nos entreprises dépendent. L'inclusion des étudiants diplômés dans les plafonds de permis d'études a affaibli la capacité de recherche du Canada au moment même où notre souveraineté et notre compétitivité exigent tout le contraire. Même le discours du Trône soulignait l'importance d'attirer les meilleurs et les plus brillants.

Par conséquent, nous recommandons trois étapes: premièrement, rétablir la réputation du Canada en envoyant un signal clair que nous accueillons les meilleurs talents à l'échelle mondiale tout en garantissant le traitement en temps opportun des permis d'études; deuxièmement, exempter les étudiants diplômés des plafonds de permis d'études; troisièmement, cibler les mauvais acteurs tout en soutenant les établissements qui respectent les normes les plus élevées au moyen d'une approche fondée sur les distinctions et qui reconnaît l'excellence.

Dans un monde où les idées, le talent et la technologie définissent la prospérité et la sécurité, notre capacité d'attirer et de retenir les esprits les plus brillants déterminera notre avenir. Si nous envoyons le mauvais signal maintenant, nous risquons de perdre toute une génération de talents au profit de nos concurrents et, par le fait même, des innovations dans l'industrie qui façonneront le XXI^e siècle. Cependant, si nous agissons avec empressement et clarté, le Canada peut consolider sa réputation de destination mondiale pour l'excellence en recherche et en découverte.

Il ne s'agit pas seulement des universités. Il s'agit de notre économie et de notre sécurité. Nous devons choisir l'ambition.

[Français]

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci, monsieur Asselin.

Le prochain intervenant est M. Blanchette, de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Monsieur Blanchette, vous avez la parole.

Christian Blanchette (recteur, Université du Québec à Trois-Rivières): Merci, madame la présidente.

Je remercie l'ensemble des personnes qui sont parmi nous aujourd'hui.

La question des étudiants internationaux est essentielle pour les universités canadiennes, à la fois pour la recherche — comme il a été mentionné — et pour le maintien de certains programmes dans plusieurs universités.

Toute la situation des étudiants internationaux représente un problème régional pour lequel on a cherché une solution nationale, ce qui a créé une situation tragique pour beaucoup d'universités du pays.

Expliquons certains des partages de responsabilités entre les trois grands acteurs dans ce dossier que sont les universités, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Les universités ont la responsabilité d'évaluer, dans les dossiers des candidats, la qualité de l'enseignement que ces derniers ont reçu. Les gouvernements provinciaux examinent la capacité financière des étudiants. Quant au gouvernement fédéral, il revoit la capacité financière, mais il a la pleine responsabilité de l'aspect sécuritaire des dossiers en vue d'assurer la sécurité sur le territoire.

Cela dit, les universités prennent des mesures pour maintenir la probité du système. Toutes les universités ont mis en place des processus visant à s'assurer que les documents qu'elles reçoivent et vérifient sont des documents véridiques. Elles vont quelquefois bien plus loin.

Je vais vous donner l'exemple de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ou UQTR.

En 2021, nous avons remarqué une situation inhabituelle eu égard au nombre de demandes d'admission provenant de certains pays. Nous avons aussi observé un phénomène nouveau, soit la désinscription inhabituelle, en début de trimestre, de plusieurs candidats venant de certains pays.

La situation m'a amené à écrire, le 17 novembre 2021, une lettre au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, ou IRCC, l'honorable Sean Fraser. Dans cette lettre, je lui ai signalé que nous avions remarqué que notre système d'admission pouvait être instrumentalisé à mauvais escient pour contourner les démarches et les règles officielles et habituelles en matière d'immigration. Par ailleurs, je l'ai invité à agir en portant une attention particulière au dossier et lui ai offert notre collaboration.

Depuis 2022, nous collaborons avec les bureaux d'IRCC. Nous avons établi la double authentification deux ans avant qu'elle soit mise en place à l'échelle du Canada, et nous avons validé avec IRCC l'identité des détenteurs de visas.

Nous avons aussi mis en place d'autres mesures, notamment des frais modérateurs ciblant six pays pour lesquels nous avions observé des éléments inhabituels dans les dossiers au printemps 2021.

En octobre 2022, nous avons ajouté trois pays à la liste, portant le total des pays ciblés à neuf. En 2021, nous avons élargi la cible à l'ensemble des pays d'où provenaient les demandes d'admission que nous recevions. Nous avons alors observé une chute importante du nombre de demandes que nous recevions et qui nous semblaient irrégulières, ce qui a fait disparaître le phénomène des agences.

Cela dit, les politiques publiques mises en place pour contrôler l'arrivée des étudiants internationaux ont eu un effet délétère sur la capacité des universités à mener de la recherche et à offrir un enseignement de qualité à ses étudiants.

Je vais vous donner un exemple. En avril 2025, l'ensemble des universités québécoises avaient remarqué une baisse de 43 % du nombre de demandes d'admission. Pour l'UQTR, cette baisse était de 56 %. En septembre 2025, soit au trimestre qui vient de commencer, nous en sommes à compiler les données.

Chaque université du Québec se voit imposer une limite maximale quant au pourcentage d'étudiants internationaux qu'elle peut accueillir. L'UQTR n'a pu atteindre que 36 % de la sienne. Les chiffres que je vois venir de l'ensemble du système semblent pointer vers une moyenne avoisinant les 35 % de la limite imposée.

Globalement, en une seule année, c'est une baisse de près de 20 % que le Québec a enregistrée quant au nombre d'inscriptions faites par des étudiants internationaux. De plus, les mesures administratives mises en place pour contrôler l'arrivée des étudiants internationaux entraînent des retards importants dans le traitement des visas d'études, ce qui amène une désinscription importante.

Le recrutement des étudiants internationaux, c'est une course aux talents. Cette baisse dont je viens de parler est une indication forte que le Canada a perdu la course aux talents en 2024. Il a perdu une fois de plus en 2025. Il en résulte des retombées négatives pour les universités, mais surtout pour le développement économique du Canada.

Je suis d'avis que la question des étudiants internationaux n'est pas une question d'immigration. C'est avant tout une question de développement des universités, de développement du Canada ainsi que de recherche et de développement économique du Canada.

Il faut lancer un signal fort si nous voulons que le Canada redevenue un pays accueillant et que la course aux talents de 2026 représente un tournant, un retour, vers une approche accueillante.

● (1650)

La présidente: Merci, monsieur Blanchette.

[Traduction]

Je tiens à vous remercier tous de vos observations. C'était excellent.

J'invite maintenant Mme Rempel Garner à commencer notre première série de questions.

Vous avez six minutes.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Agnew. De 2021 à 2024, vous avez accueilli plus de 50 000 étudiants étrangers. C'est beaucoup. Vous avez ouvert un campus il y a quelques années. Ensuite, vous avez dû en fermer un. Vous avez attribué cela à la perte de permis d'études internationaux.

Le gouvernement fédéral vous a-t-il donné l'impression que le nombre de permis que vous receviez continuerait indéfiniment?

David Agnew: Non, je ne pense pas qu'il nous ait donné l'impression que cela se poursuivrait indéfiniment. Lorsque nous avons consacré un de nos campus à des étudiants étrangers, nous avons réagi en fonction de la demande — la très forte demande, comme vous l'avez fait remarquer — pour l'éducation internationale et...

● (1655)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je suis désolée. Je n'ai pas beaucoup de temps.

Je suis certaine qu'il y avait une demande, mais le gouvernement fédéral a un processus de délivrance de permis. Vous deviez savoir que vous dépendiez de cela. Pourquoi avez-vous persisté? Vous avez dû supposer que ces chiffres se poursuivraient indéfiniment.

David Agnew: Rien ne dure éternellement. C'était un campus qui était à notre disposition. À cause de la demande, nous avons décidé de l'utiliser et de faire bon usage de notre capital.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci. Je trouve simplement que c'est une très mauvaise décision d'affaires.

Le gouvernement fédéral vous a-t-il déjà demandé de démontrer qu'il y avait suffisamment de logements adéquats pour le nombre d'étudiants que vous avez attirés dans la région? Répondez simplement par oui ou non.

David Agnew: Non.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Le gouvernement fédéral vous a-t-il déjà demandé de démontrer qu'il y avait suffisamment d'emplois dans la région pour ces 50 000 personnes? Répondez simplement par oui ou non.

David Agnew: Non.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Avez-vous déjà averti le gouvernement fédéral que des jeunes risquaient de dormir sous un pont ou de recourir à une banque alimentaire? Avez-vous déjà eu des échanges avec le gouvernement fédéral concernant le nombre de permis d'études que vous aviez?

David Agnew: À ma connaissance, aucun de nos étudiants n'a dormi sous un pont, ce n'était donc pas...

L'hon. Michelle Rempel Garner: À votre connaissance... D'accord.

David Agnew: Nous avons un bureau du logement qui travaille en étroite collaboration avec les étudiants. La plupart de nos étudiants habitent hors campus, et non sur le campus.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Vous avez parlé des taux de demandes d'asile, tout en précisant que vous n'étiez pas au courant de cela. Je suppose — pour insister à nouveau sur ce point — que vous n'en avez pas parlé au gouvernement fédéral et que les fonctionnaires ne communiquaient pas avec vous.

David Agnew: C'était vrai avant que la nouvelle sorte dans les médias. Dès qu'il en a été question dans les médias, nous avons commencé à nous parler.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Le fait que des étudiants étrangers présentent de fausses demandes d'asile ou restent au pays après l'expiration de leur visa entraîne une lourde responsabilité financière. Selon vous, les établissements comme le vôtre devraient-ils assumer une part de responsabilité financière dans ces cas-là?

David Agnew: Je vous rappelle que ce n'est pas nous qui approuvons les permis. Nous évaluons les nouveaux étudiants en fonction de leur dossier scolaire et de leurs relevés de notes.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Il va sans dire que vous profitez de leur présence, n'est-ce pas?

David Agnew: Je n'utilise pas le mot « profiter », parce que nous sommes une institution publique.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je l'utiliserais.

David Agnew: Tout excédent que nous gagnons est réinvesti dans notre établissement au profit de nos étudiants. Voilà ce qui se passe avec notre excédent.

L'hon. Michelle Rempel Garner: C'est intéressant que vous souleviez cette question, car je constate que vous vous classez au 202^e rang dans la liste de divulgation Sunshine de l'Ontario. Vous gagnez plus de 450 000 \$ par année. Vous me dites que vous n'avez jamais discuté avec le gouvernement fédéral de la question des logements disponibles dans votre région pour les étudiants, ni des demandes d'asile potentielles, qui représentent un coût élevé pour les contribuables, ni des taux de chômage chez les jeunes. Pensez-vous que vous méritez votre salaire?

David Agnew: Nous avons discuté des demandes d'asile avec IRCC quand nous avons appris par le biais des médias que nous avions un problème. Comme je l'ai dit dans mes observations, je souhaitais vivement avoir une discussion avec le gouvernement fédéral pour comprendre pourquoi nous en étions là.

En fait, j'ai une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que le nombre de demandes d'asile a chuté cette année. La mauvaise, c'est que je n'ai aucune idée des raisons pour lesquelles il a baissé, tout comme je n'avais aucune idée des raisons pour lesquelles il avait augmenté.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je ne sais pas; peut-être qu'un membre de votre conseil d'administration vous a dit que si vous accueilliez moins d'étudiants, cela ferait peut-être baisser le nombre de demandes d'asile. À votre avis, n'est-ce pas là un facteur évident?

David Agnew: Les chiffres ne correspondent pas à ce que vous dites, en fait. Ce n'est pas exactement ce que disent les chiffres.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Mais comment le sauriez-vous?

David Agnew: Les chiffres ont toujours été disponibles. Je veux dire...

L'hon. Michelle Rempel Garner: D'accord, je vais passer à un autre sujet.

Tout à l'heure, un de mes collègues libéraux a exprimé son inquiétude face aux discours corrosifs et au fait que les étudiants étrangers servaient de boucs émissaires pour des problèmes comme la crise de l'emploi chez les jeunes et le coût élevé des loyers. Je suis d'accord. Les étudiants étrangers ne devraient pas en faire les frais.

Qui devrait porter le blâme, vous ou le gouvernement fédéral?

David Agnew: Quand je regarde ce qui se passe sur mon campus et que je repense aux années que j'ai passées à Seneca, je constate que les étudiants étrangers ont été, en nombre disproportionné, des leaders de notre gouvernement étudiant. Ils ont été membres de notre conseil de gouvernance. Ils ont apporté une immense contribution.

Je suis d'accord avec vous. Je pense, moi aussi, que nous devons éviter de désigner les étudiants étrangers comme boucs émissaires. Comme je l'ai déjà dit...

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je dois maintenant reprendre la parole.

À votre avis, avez-vous une part de responsabilité? Vous avez accepté 50 000 étudiants. Il y a eu des demandes d'asile, une fréquentation excessive des banques alimentaires et une hausse des loyers. Avez-vous une part de responsabilité pour cette décision?

David Agnew: Nous ne sommes qu'un établissement parmi d'autres. Je pense que la hausse du nombre d'étudiants étrangers a été raisonnable et adaptée à notre époque. Comme je l'ai dit, tout excédent que nous avons généré durant cette période a été réinvesti dans nos étudiants.

• (1700)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Je vais conclure là-dessus. Tous les témoins d'aujourd'hui ont dit qu'ils avaient besoin de plus de talents étrangers pour rendre le Canada concurrentiel. Qu'en est-il des jeunes Canadiens? Que faites-vous pour améliorer la situation des étudiants canadiens? Je n'ai pas entendu un seul établissement d'enseignement aujourd'hui expliquer comment il aide les jeunes à perfectionner leurs compétences, alors qu'ils sont frappés par une crise de l'emploi. Que faites-vous à cet égard?

David Agnew: Nous nous démenons pour recruter de jeunes Canadiens. Nous avons d'excellents programmes. Nous ne ménageons aucun effort pour les orienter vers les programmes de STIM. Le gouvernement dit que nous avons besoin de ces programmes et je suis d'accord.

Nous déployons beaucoup d'efforts dans le but de perfectionner les jeunes Canadiens et notre main-d'œuvre canadienne en général, et de les aider à recycler leurs compétences.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Faites mieux.

David Agnew: Très bien, merci.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Agnew.

Merci également à vous, madame Rempel Garner.

Nous entendrons maintenant Mme Salma Zahid. Vous avez six minutes.

Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Un grand merci à tous nos témoins.

Mes premières questions s'adressent à M. Asselin, qui représente l'association U15 Canada.

Monsieur Asselin, les établissements de l'U15 sont présents partout au pays. À votre avis, comment la hausse du nombre d'étudiants étrangers en Ontario se compare-t-elle à celle des autres provinces? Quel risque cette hausse a-t-elle posé pour la réputation du Programme des étudiants étrangers du Canada dans son ensemble?

Robert Asselin: Je vous remercie de la question.

Je ne peux parler qu'au nom de mes propres établissements, les membres de l'U15. Comme je l'ai dit dans mon allocution, le modèle d'affaires de nos établissements ne repose pas sur le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers. Nos chiffres sont stables, se situant autour de 18 à 20 % depuis 2018.

Je tiens également à souligner que ce que nous offrons, en gros, ce sont des parcours vers l'excellence universitaire. Nos établissements appliquent les normes d'excellence les plus élevées et nous en sommes très fiers.

Salma Zahid: Diriez-vous que les préoccupations du gouvernement fédéral au sujet de la hausse incontrôlée des inscriptions en Ontario étaient légitimes, compte tenu du fait que certaines provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique ont pris des mesures plus rigoureuses pour réglementer les établissements d'enseignement désignés?

Robert Asselin: Là encore, je ne veux pas me prononcer sur une province en particulier. Je veux parler au nom des établissements de notre association.

Je pense que nous avons une excellente réputation pour attirer les candidats les plus talentueux et les plus brillants. Nous sommes très fiers de l'excellence que nous offrons aux étudiants. Les programmes pour lesquels les étudiants étrangers se font concurrence pour s'inscrire à nos établissements satisfont les normes les plus élevées.

Je vais laisser à d'autres le soin de juger la situation en Ontario.

Salma Zahid: Dans vos établissements disséminés à la grandeur du Canada, n'avez-vous pas comparé la hausse des inscriptions dans différentes provinces?

Robert Asselin: Dans l'ensemble, nous sommes parmi les établissements les plus recherchés au Canada. Les étudiants souhaitent s'inscrire à nos programmes, tant au premier cycle qu'au cycle supérieur. Par exemple, la compétition est très forte pour s'inscrire et être accepté dans des établissements comme McGill, l'UBC ou l'Université de Toronto.

Pour nous, ce n'est pas un argument d'ordre quantitatif, mais d'ordre qualitatif. Nous en sommes très fiers et nous allons maintenir ce calibre.

Salma Zahid: Je vous remercie.

Comme la réputation des universités de l'U15 repose sur la qualité, pouvez-vous nous dire si le fait que des provinces comme l'Ontario autorisent des collèges privés ou des établissements moins ré-

glementés à accroître rapidement leurs effectifs, sans surveillance rigoureuse, a une incidence sur vos universités?

Robert Asselin: Madame la présidente, j'hésite à sortir de mon champ de compétence. Je suis ici pour parler au nom des principales universités de recherche du Canada et pour dire que le plafonnement des permis d'études a été un gros obstacle pour attirer les candidats les plus talentueux et les plus brillants. Voilà le message que je vous transmets aujourd'hui.

Je vous remercie.

Salma Zahid: Au vu des pratiques exemplaires dans le monde, quel rôle les provinces devraient-elles jouer, selon vous, pour protéger l'intégrité de leurs établissements d'enseignement désignés?

Robert Asselin: Je le répète, le gouvernement fédéral s'occupe des dossiers de compétence fédérale. J'insiste sur le fait que, par le biais des recommandations que le Comité formulera, espérons-le, nous pouvons éliminer le plafond imposé sur les permis d'études supérieures, qui nous a beaucoup nui pour attirer ici les candidats les plus talentueux et les plus brillants. J'espère que nous continuerons à insister sur ce point et je veux m'assurer que c'est ce que vous retiendrez de mon témoignage.

Je vous remercie.

• (1705)

Salma Zahid: Ma prochaine question s'adresse à M. Agnew, de Seneca Polytechnic.

Monsieur Agnew, trouver un logement est l'un des défis les plus pressants que doivent relever les étudiants étrangers en Ontario. Je représente une circonscription de la ville de Toronto. Du point de vue de Seneca, comment ce défi a-t-il évolué au cours des dernières années et quelle a été l'incidence des récentes réformes du gouvernement, comme l'instauration de plafonds et l'obligation faite aux provinces de resserrer leur surveillance, sur le problème du logement pour les étudiants de Seneca?

David Agnew: Comme nous avons moins d'étudiants, la demande en matière de logements est moins forte. Les étudiants recherchent habituellement des appartements et des logements en colocation en ville, et non des habitations unifamiliales comme celles en construction dans les banlieues ou ailleurs dans la région du Grand Toronto.

Nous avons deux résidences sur nos campus. Nous n'avons jamais hébergé la majorité de nos étudiants, loin de là. Bon nombre d'étudiants étrangers et canadiens préfèrent vivre au sein de la collectivité plutôt que sur le campus. Nous avons un bureau de logement pour les aider. Les étudiants peuvent être hébergés dans des familles. Nous pouvons jumeler une famille qui a une chambre de disponible à la maison avec un étudiant. Nous faisons notre possible pour aider nos étudiants dans leur recherche de logement.

La présidente: Je vous remercie, madame Zahid.

Merci, monsieur Agnew.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous disposez de six minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous pour cette importante étude.

Monsieur Blanchette, je veux que nous parlions du reportage de l'émission *Enquête* à propos des réseaux criminels internationaux qui utilisent le système de permis d'études pour s'implanter au Québec. Il a fait grand bruit, au Québec. Ce reportage a battu des records de cotes d'écoute. Beaucoup de gens l'ont vu, dont vous et moi.

J'ai été estomaqué ou, en tout cas, très surpris de la réaction du porte-parole d'IRCC, qui a rejeté la faute sur les universités et le gouvernement du Québec.

Comment avez-vous réagi à cette réponse d'IRCC au reportage?

Christian Blanchette: Aussitôt que nous avons entendu parler du reportage, nous nous sommes assurés de l'écouter. Je dois vous dire que j'ai été surpris, parce que les universités n'ont aucun moyen ni aucun pouvoir pour faire des vérifications de sécurité. C'est le gouvernement fédéral, c'est-à-dire IRCC, qui a tous les pouvoirs et les moyens de vérifier si les candidats désirant venir au Canada sont des gens qui ont un casier judiciaire ou d'autres problèmes.

Nous avons offert à IRCC une collaboration, que nous entretenons depuis quatre ans, pour l'aider à repérer les personnes qui, selon lui, ne devraient pas être au Canada, ou encore pour comprendre si les gens s'y trouvent bel et bien. Nous allons continuer à le faire tant qu'IRCC nous tendra la main, mais c'est bien ce dernier qui a ces pouvoirs, et non les universités.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, monsieur Blanchette.

Vous avez aussi parlé de délais de traitement, de recherche ainsi que de la réputation des universités à l'international.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage là-dessus.

Christian Blanchette: Les universités n'ont pas changé leur manière de faire leur recrutement. C'est certain qu'il était très surprenant de voir la baisse du nombre de demandes d'admission dans tous les types d'universités. Nous avons d'ailleurs pu suivre la rhétorique et les déclarations de nos politiciens dans des revues de presse partout dans le monde. Nous voyons l'effet que cela a pu avoir.

Le lendemain d'une déclaration ministérielle, celle-ci apparaît dans les pays du Maghreb et dans les pays de la Francophonie, entre autres pays. Il y a maintenant des délais de traitement extrêmement longs pour le traitement des dossiers. Cela fait en sorte que beaucoup de candidats de qualité, des gens de talent, dans tous les types d'universités, se retrouvent en septembre sans visa d'études, parce que le processus mis en place est trop lourd. Il y a des moyens de le simplifier, et il faut vraiment travailler à réduire les délais de traitement.

Je vais vous donner un exemple, monsieur Brunelle-Duceppe.

Les études de doctorat au Canada durent quatre ans. Les programmes ont été construits pour que ces études durent quatre ans. En général, les candidats obtiendront leur diplôme après quatre ans et demi d'études. Or, les visas attribués aux étudiants internationaux pour les programmes de doctorat sont valides pendant trois ans. Cela force les étudiants à faire des demandes de renouvellement, ce qui engorge le système. J'irais plus loin. Les demandes de renouvellement, c'est comme la première demande qui est faite à IRCC pour obtenir le visa. On demande aux étudiants de produire des documents et des diplômes qui figurent déjà dans les dossiers de nos

universités. Ils nous les ont transmis précédemment. De plus, dans bien des pays, il est parfois très difficile d'obtenir ces documents.

Nous avons donc un système lourd, qui n'est pas adapté. Nous devrions notamment avoir un processus accéléré pour les demandes de renouvellement. Nous devons examiner l'ensemble du système pour le simplifier. En effet, cela entraîne présentement des conséquences très négatives, de sorte que des gens talentueux, à qui on a dit qu'ils pouvaient venir au Canada, ne viennent pas. Dans ce contexte, c'est la réputation du Canada qui est atteinte.

• (1710)

Alexis Brunelle-Duceppe: J'ai beaucoup lu sur le dossier. Selon ce que je comprends, c'est qu'il y a une différence entre les universités francophones et les universités anglophones quant aux conséquences que certaines décisions ou prises de parole ont eues dernièrement.

Compte tenu de ce qui se passe dans certains établissements scolaires anglophones par rapport à nos établissements scolaires francophones, l'avez-vous aussi ressentie, cette différence?

Christian Blanchette: En fait, ce sont des bassins de recrutement différents. Même le rapport de 2022 du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration avait signalé les différences marquées entre le traitement des dossiers dans les bassins de recrutement de langue anglaise et le traitement des dossiers dans ceux des établissements de langue française. Les bassins de recrutement de langue française étaient grandement défavorisés. J'en parle avec une connaissance directe, puisque 65 % de nos étudiants internationaux venaient du continent africain. Nous voyions là un traitement qui était vraiment défavorable.

Essentiellement, la Francophonie réagit grandement à la rhétorique canadienne. C'est pour cette raison, je crois, que nous devons réfléchir et essayer de revenir à une dissociation de la question des étudiants internationaux et de la question de l'immigration, qui est beaucoup plus complexe. Idéalement, il faudrait parler des étudiants internationaux en les dissociant de l'immigration, parce qu'on peut alors envoyer un message plus clair aux étudiants.

Alexis Brunelle-Duceppe: Brièvement, quelles sont les répercussions sur la recherche?

J'ai posé la question à l'autre groupe de témoins, mais j'aimerais aussi avoir vos commentaires à ce sujet.

Christian Blanchette: Toutes les universités ont des créneaux de recherche d'excellence, que ce soient des universités faisant partie d'U15 Canada ou d'autres établissements universitaires. À peu près 80 universités au Canada ont des programmes de recherche très importants. Je suis président du Bureau de coopération interuniversitaire, et je parle à tous les recteurs. Partout au Québec, on voit que tout le monde, dans chacun des créneaux de recherche de pointe, a de la difficulté à faire du recrutement de talents.

J'aimerais signaler que nous faisons le plein d'étudiants canadiens dans nos universités pour ce qui est des disciplines de pointe. Cependant, nous n'arrivons pas à créer suffisamment de talents dans des domaines comme l'intelligence artificielle ou la technologie de l'hydrogène. Ce sont vraiment des créneaux de pointe, et il n'y a pas assez de talents au Canada pour combler les besoins de la recherche canadienne financée.

C'est pour cette raison que les étudiants internationaux sont importants pour le Canada. C'est le programme de recherche du Canada et le programme de transformation économique du Canada qui sont touchés par la rareté des étudiants internationaux.

La présidente: Merci, messieurs Blanchette et Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Menegakis. Vous avez cinq minutes, monsieur.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Je vous remercie, madame la présidente, et merci également à nos témoins.

Aujourd'hui, mes questions s'adressent à M. Agnew.

Monsieur Agnew, je veux que vous confirmiez ce que vous avez dit précédemment, du moins ce que j'en ai compris. Le gouvernement fédéral vous a-t-il déjà demandé de tenir compte de la disponibilité de logements étudiants à proximité des campus du collège Seneca situés dans la région du Grand Toronto?

David Agnew: Non. Vous voulez savoir si le gouvernement est venu me demander si nous avions des logements à proximité? Non, le gouvernement fédéral ne m'a jamais demandé cela.

Costas Menegakis: Vous a-t-il déjà demandé de tenir compte des répercussions sur le marché du travail, particulièrement chez nos jeunes, oui ou non?

David Agnew: Puis-je revenir en arrière un instant? Nous sommes des organisations provinciales. En Ontario, les collèges sont des organismes d'État, je pense donc que le principal lien...

Costas Menegakis: Je comprends, monsieur Agnew. Je voulais seulement savoir si le gouvernement fédéral vous avait demandé de prendre cela en considération.

Vous a-t-on déjà demandé de tenir compte de l'impact du nombre d'étudiants étrangers que Seneca accepte sur notre système de soins de santé? Répondez par oui ou non, s'il vous plaît.

David Agnew: Nous gérons notre propre système de soins de santé pour nos étudiants étrangers...

Costas Menegakis: Non, est-ce que le gouvernement fédéral...

La présidente: Monsieur Menegakis, veuillez laisser le témoin répondre.

• (1715)

Costas Menegakis: Très bien.

La présidente: Veuillez poursuivre, monsieur Agnew.

David Agnew: Ma réponse serait la même. Le gouvernement fédéral a tendance à traiter avec le gouvernement provincial...

Costas Menegakis: Il ne l'a pas fait.

David Agnew: ... plutôt que directement avec les établissements. C'est la seule réponse, selon moi.

Costas Menegakis: J'ai vu que la fédération des étudiants de Seneca gère une banque alimentaire. Est-ce exact?

David Agnew: C'est exact.

Costas Menegakis: Connaissez-vous le nombre annuel d'étudiants qui ont fréquenté la banque alimentaire de la fédération des étudiants de Seneca au cours des cinq dernières années, monsieur Agnew?

David Agnew: Je dois d'abord poser la question à la fédération. Je vous fournirai volontiers cette information.

Costas Menegakis: Nous vous en serions très reconnaissants. Je vous remercie.

Votre site Web indique également que les étudiants doivent s'inscrire pour obtenir des denrées alimentaires. Vous serait-il possible de nous fournir le nombre d'étudiants étrangers qui ont fréquenté la banque alimentaire au cours des cinq dernières années?

David Agnew: En toute honnêteté, j'ignore si l'on exige dans les modalités d'inscription que les étudiants précisent leur pays d'origine, mais je peux demander cette information à la SSF.

Costas Menegakis: Vous avez dit plus tôt dans votre témoignage que vous faisiez des pieds et des mains pour attirer des Canadiens à Seneca, mais nous avons constaté que vous investissiez dans deux campus au Caire. Vous représentez un collège ontarien censé former des Ontariens. Pourquoi cet intérêt marqué pour l'instruction d'Égyptiens?

David Agnew: Nous n'investissons pas dans ces campus. Ils sont construits pour notre compte par une autre entité. Pas un sou de notre capital n'est investi dans ces campus. Nous ne faisons que les exploiter. Pourquoi? Tout le monde au Canada sait qu'il nous faut des revenus, et c'est là une façon de générer des recettes supplémentaires, que nous pouvons ensuite investir ici, dans nos campus, au profit de nos étudiants au Canada, et c'est ce que nous faisons.

Costas Menegakis: Selon votre rapport annuel, 53 % de vos étudiants étaient des étudiants étrangers. Ne pensez-vous pas que ces places devraient être réservées aux étudiants canadiens?

David Agnew: Nous ne refusons pas les étudiants canadiens. Nous tentons sans relâche de les recruter dans nos programmes. Il faut comprendre qu'il s'agit d'un marché très concurrentiel. Nous sommes dans la région du Grand Toronto, où se trouvent huit établissements d'enseignement postsecondaire différents. Nous disposons d'une importante équipe de recrutement. Nous faisons beaucoup de marketing, comme vous l'avez probablement vu dans toute la ville. Nous nous efforçons de recruter le plus grand nombre possible d'étudiants canadiens.

Costas Menegakis: Monsieur Agnew, en votre qualité de représentant d'un établissement d'enseignement important dans la région du Grand Toronto, vous devez prendre en considération — ou plutôt, devriez prendre en considération — le sort des étudiants étrangers qui s'installent dans la ville. Saviez-vous que certains d'entre eux vivaient sous des ponts? Saviez-vous qu'ils s'adressaient aux banques alimentaires? Saviez-vous que le taux de chômage chez les jeunes dans la région du Grand Toronto oscillait actuellement autour de 20 %? Ne croyez-vous pas que vous avez la responsabilité de soulever ces enjeux auprès d'IRCC lors de vos discussions avec ses représentants?

David Agnew: Ce sont tous là de graves problèmes. Nous faisons de notre mieux pour aider les étudiants sous notre responsabilité. Notre établissement est situé dans une grande ville et nous ne pouvons pas y régler les problèmes de logement. Nous avons l'intention de construire une nouvelle résidence pour y attirer un plus grand nombre d'étudiants, mais les choses ont changé depuis le 24 janvier. Comme le nombre d'étudiants est actuellement en diminution, cela ne se justifie plus financièrement.

Il faut comprendre — et c'est là, à mon avis, un message fort pour l'ensemble du système d'enseignement postsecondaire — que les revenus que nous tirons de l'admission d'étudiants étrangers aidaient nos étudiants canadiens. Les programmes bénéficiaient de cet interfinancement, qui contribuait à maintenir certains programmes. Lorsqu'on parle de centaines de programmes actuellement abolis, c'est que...

Costas Menegakis Ce sont 53 % de vos revenus, monsieur Agnew, selon votre rapport annuel...

La présidente: Veuillez le laisser terminer, monsieur Menegakis.
[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Le service d'interprétation a envoyé une note pour dire que le son n'est pas assez bon pour permettre une interprétation des propos.

Madame la présidente, nos merveilleux interprètes disent que, lorsqu'un micro est allumé dans la salle en même temps que le micro du témoin, cela devient très difficile pour eux d'interpréter les propos.

Nous savons qu'il faut préserver leur santé auditive. Des chocs acoustiques sont survenus dernièrement. Nous ne voulons pas que cela se produise. C'est le plus important pour nous, la santé et la sécurité des employés du Parlement, y compris de nos fabuleux interprètes.

La présidente: Merci.

[Traduction]

Je vous remercie de cette précision. J'en prends bonne note.

Monsieur Agnew, voulez-vous terminer votre phrase?

Je vais vous permettre de terminer votre phrase également, monsieur Menegakis.

Monsieur Agnew, vous étiez en train de terminer votre phrase. Allez-y, je vous prie.

David Agnew: Je disais simplement que, parmi les centaines de programmes qui ont été abolis au cours de la dernière année, certains ne bénéficiaient plus de cet interfinancement, non plus qu'ils ne disposaient de la population étudiante ni du nombre d'inscriptions requis pour leur survie. C'était là le rôle des étudiants étrangers, du moins en partie, et cela aidait les étudiants canadiens.

● (1720)

La présidente: Merci.

Monsieur Menegakis, il ne vous reste que 10 secondes.

Costas Menegakis: Monsieur Agnew, 53 % de vos revenus proviennent d'étudiants qui ne sont pas canadiens. D'après votre rapport annuel, ces revenus proviennent d'étudiants étrangers. Il est légitime de s'interroger sur le motif, à savoir si votre intention est vraiment de subventionner ou d'aider les 47 % qui restent, qui sont des Canadiens. Vous représentez un établissement d'enseignement canadien.

David Agnew: Pourquoi remettre cela en cause?

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Menegakis.

Merci, monsieur Agnew.

Nous passons maintenant à Mme Sodhi, qui dispose de cinq minutes.

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

D'abord et avant tout, je tiens à vous remercier tous les trois d'être ici aujourd'hui et de prendre le temps de nous rencontrer, malgré vos horaires chargés.

J'aimerais formuler ma première série de questions autour du rôle des provinces et de l'immigration, particulièrement en ce qui a trait à l'inscription d'étudiants étrangers.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Agnew.

Dans quelle mesure le manque de financement du gouvernement provincial a-t-il influé sur la croissance abrupte des inscriptions d'étudiants étrangers au cours des dernières années?

David Agnew: Les défis financiers du système postsecondaire, particulièrement en Ontario, ne sont un secret pour personne. Nous y avons réagi en tentant d'assurer la survie de ce système. Cela a coïncidé avec une série d'objectifs très ambitieux fixés par le gouvernement fédéral en matière d'immigration. Dans les faits, nous faisons du co-recrutement avec le gouvernement fédéral. Il y a une vidéo encore présente sur le site Web d'IRCC avec le slogan « Étudier, explorer, travailler, rester ». C'est un appel lancé aux étudiants étrangers et c'est également ce que l'on réclamait dans la région.

Il y avait deux façons d'y arriver. Il nous faut plus de ressources financières, ce n'est pas un secret. Un gel des frais de scolarité est en vigueur en Ontario depuis un bon moment. Il s'agit d'un vieux modèle financier, que le gouvernement provincial est en train de revoir et nous lui en sommes reconnaissants. Parallèlement, des cibles d'immigration très ambitieuses étaient fixées. Les deux avaient cours en même temps.

Amandeep Sodhi: Je vous remercie de votre réponse.

Je vais passer à ma deuxième question. Selon vous, y a-t-il eu des signes avant-coureurs auxquels le gouvernement provincial aurait dû réagir en ce qui a trait à la disponibilité de logements, au bien-être des étudiants ou à la capacité des établissements?

David Agnew: Je ne suis pas sûr de comprendre ce qu'est la capacité des établissements. Je ne comprends pas très bien ce que vous voulez dire par là.

Je ne travaille pas au gouvernement. Les choix en matière de politiques ne relèvent pas de moi. Je ne dispose pas des analyses, des statistiques et des données permettant de déterminer la précocité de ces signes avant-coureurs. Je sais qu'il était question d'une augmentation hors de contrôle du prix des maisons à Toronto, notamment, et dans certaines autres villes. À l'examen de ces données, on voit que cette augmentation précède la forte hausse des populations d'étudiants étrangers.

Amandeep Sodhi: Encore une fois, merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Asselin.

Comment vos établissements se sont-ils adaptés aux changements récents des politiques relatives aux étudiants étrangers, y compris la limite du nombre de permis d'études et les exigences financières?

Robert Asselin: Je vous remercie de la question.

De toute évidence, ce que je voulais exprimer aujourd'hui n'a rien à voir avec le fait que nos grandes universités de recherche puissent éprouver des difficultés financières à cause de cela. Je voulais plutôt expliquer très clairement au Comité que nous nuisons à l'avenir économique du Canada en ciblant les étudiants diplômés comme le font ces nouvelles orientations. Cela a été très dommageable. Je pense que nos établissements s'en sortiront. Nous continuerons de maintenir la norme d'excellence la plus élevée. Je suis très fier du rôle que nous jouons dans la société canadienne.

Le Comité doit se pencher sérieusement sur la politique d'immigration, sur la limite d'émission de permis d'études pour les étudiants étrangers et sur ses conséquences pour les étudiants diplômés.

Amandeep Sodhi: Merci.

Ma deuxième question est la suivante: à votre avis, comment ces réformes pourraient-elles réduire le risque d'exploitation associé à certains collèges privés et les pratiques de recrutement déloyales?

• (1725)

Robert Asselin: Encore une fois, je crains que cela ne relève pas de ma compétence. Je ne suis pas ici pour parler des collèges. Je ne suis pas un expert des collèges. Je ne sais pas ce que font les collèges. Je vais laisser à d'autres le soin de répondre.

Amandeep Sodhi: Je vais poser ma question très rapidement, parce que je sais qu'il ne nous reste que 20 secondes.

Croyez-vous que le plafonnement du nombre d'étudiants étrangers améliorera la réputation du Canada à l'échelle mondiale comme destination susceptible d'offrir une formation internationale adéquatement soutenue?

Robert Asselin: Je crois que cela a gravement nui à notre réputation. Lorsque mes recteurs voyagent à l'étranger, ils constatent que le message que nous avons envoyé est très négatif: « Ne venez pas au Canada, nous ne voulons pas de vous ici. » C'est très dommageable.

Soit dit en passant, il faudra un certain temps pour rétablir la situation. C'est pourquoi les réformes sont si urgentes, à mon avis.

[Français]

La présidente: Merci, madame Sodhi.

Monsieur M. Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, madame la présidente.

Je ne peux pas passer sous silence le fait que la stratégie des libéraux est quand même drôle, car ils parlent de politique provinciale, alors que cette motion porte sur un programme fédéral.

Monsieur Blanchette, n'est-il pas problématique, selon vous, que le fédéral mette en place des mesures touchant toutes les régions sans tenir compte des différentes réalités régionales et linguistiques?

Christian Blanchette: Il est certain que, dans plusieurs régions du Canada, on a été surpris.

Je vais vous donner des statistiques propres au Québec. En 2018, il y avait, au Québec, 314 000 étudiants internationaux et nationaux dans le système universitaire québécois. En 2022, c'était 316 000 étudiants et, en 2025, nous en sommes à 318 000 étudiants.

Il n'y a pas eu d'explosion massive du nombre d'étudiants. La question du logement est importante dans certaines régions. Au Québec, il y a, essentiellement, si on regroupe les villes autour de Montréal, 12 villes universitaires. Dans la plupart des cas, il y a une migration vers ces villes par les étudiants québécois, canadiens et internationaux. À l'UQTR, les deux tiers de nos étudiants ne viennent pas de la ville ou de la région de Trois-Rivières. Ils viennent d'ailleurs au Québec et dans le monde.

Pour nous, la question du logement est importante. Nous n'avons jamais eu de difficulté à trouver des logements pour nos étudiants, même s'il y avait une rareté. Cependant, en 2014, nous avons augmenté le nombre de logements étudiants de 44 % en établissant des partenariats.

Nous faisons un grand effort, parce que, dans l'espace public, on dit que des universités créent le problème lié au logement. C'est peut-être vrai à certains endroits, mais je ne le vois pas dans la plupart des villes du Québec. Il faut vraiment se pencher sur cette situation en examinant les vraies données liées au logement.

Le problème lié à la pénurie de logements existe partout. J'ai vécu à Toronto pendant 13 ans, et je peux vous dire que, en 1985, il y avait une pénurie de logements dans cette ville.

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la présidente, mon temps de parole est-il écoulé?

La présidente: Il ne vous reste que huit secondes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Dans ce cas, je remercie tous les témoins de s'être déplacés pour cette importante étude.

Nous allons colliger tous leurs témoignages et toutes leurs recommandations avec l'aide de nos fabuleux analystes.

Merci.

La présidente: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Comme le temps est écoulé, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais accorder deux minutes à M. Davies et deux minutes à M. Zuberi.

Allez-y, monsieur Davies.

Fred Davies: Merci, madame la présidente. Je serai très bref.

J'aimerais revenir sur ce que mon collègue a exprimé aujourd'hui, pour conclure en beauté.

Monsieur Agnew, vous avez construit un campus universitaire au Caire. Vous avez parlé de la nécessité de rapporter des revenus au Canada. Je trouve cela inquiétant, d'autant plus que 53 % de votre population étudiante est constituée d'étudiants étrangers. À mes yeux, cela s'apparente à une vache à lait. Vous avez créé un modèle entrepreneurial à partir d'un modèle éducatif.

J'aimerais savoir si votre régime de rémunération prévoit des primes au rendement fondées sur les revenus rapportés.

David Agnew: Non.

En voyageant dans le monde, j'ai remarqué que de nombreux pays encouragent leurs établissements à exporter l'excellence et la qualité en matière d'éducation. Vous en voyez beaucoup...

• (1730)

Fred Davies: Je suis désolé. Je n'ai pas beaucoup de temps, monsieur.

David Agnew : Je tiens à préciser que nous ne construisons pas ce campus. J'ai déjà expliqué cela. Nous n'investissons pas un sou dans ce campus.

Fred Davies: Vous avez mentionné le fait que ces revenus revenaient au Canada pour financer des programmes au Canada, et qu'ils provenaient à hauteur de 53 % d'étudiants étrangers. À mon avis, vous avez utilisé un modèle d'accès libre et illimité aux étudiants étrangers et vous avez construit des campus en fonction de ce modèle d'affaires bancal, et les conséquences commencent à se faire sentir, maintenant que le flux d'étudiants s'est interrompu.

Savez-vous s'il y a d'autres campus où le nombre d'étudiants étrangers est aussi élevé que dans votre établissement?

David Agnew: Je ne vais pas répondre au nom d'autres établissements, mais je serais heureux de m'asseoir avec vous, monsieur Davies...

Fred Davies: Êtes-vous en train de dire que vous ne le savez pas?

David Agnew: Je serais heureux de m'asseoir avec vous, monsieur Davies. Je suis responsable de mon établissement, pas de celui des autres. Je me ferais un plaisir de m'asseoir avec vous et de vous expliquer notre modèle d'affaires et notre plan stratégique. Il ne s'agit pas de faire un coup d'argent, il s'agit de veiller à ce que les étudiants canadiens disposent d'excellents programmes et aient accès à de brillantes carrières. C'est notre raison d'être.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Davies.

Merci, monsieur Agnew.

Vous avez deux minutes, monsieur Zuberi.

Sameer Zuberi: Merci.

J'aimerais poursuivre avec M. Agnew.

Puisque nous avons beaucoup parlé des étudiants canadiens, pourriez-vous nous dire ce qu'a mis en œuvre votre établissement pour recruter des étudiants canadiens et promouvoir le recrutement national?

David Agnew: Nous avons un énorme... En fait, elle n'est pas énorme, mais notre équipe de recrutement national est constituée de plusieurs personnes. Nous disposons d'un important budget de marketing. Nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les écoles secondaires régionales qui alimentent nos campus. Nous nous rendons dans les centres d'apprentissage pour adultes. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous adorons l'Initiative de Jonction Écoles Collèges Milieu de Travail, car elle permet aux étudiants du secondaire de fréquenter nos campus pour obtenir à la fois un crédit d'études secondaires et un crédit d'études collégiales.

Nous travaillons vraiment fort parce que, comme je l'ai déjà dit, Toronto est un marché très concurrentiel et il y a là un grand nombre d'excellents établissements. Nous faisons de notre mieux pour continuer à recruter d'excellents étudiants canadiens.

Sameer Zuberi: J'aimerais poser une question ouverte à tous les témoins.

Y a-t-il des leçons à tirer des programmes d'étudiants étrangers d'autres pays, avez-vous des suggestions en fait de pratiques exemplaires en vigueur dans d'autres pays que nous pourrions adopter en matière de programmes pour les étudiants étrangers et de recrutement de ces derniers?

David Agnew: Je crois que c'est M. Asselin qui a parlé de la concurrence dans le domaine de l'éducation internationale. Il ne s'agit plus seulement du Royaume-Uni et de l'Australie. Certains pays dans le monde se positionnent comme des carrefours d'éducation de niveau international.

Je crains que le Canada soit en train de prendre une autre direction. Oui, même si nous avons besoin de talents diplômés universitaires, nous avons aussi besoin de talents au premier cycle. Je pense que nous devons vraiment effectuer un retour dans cet univers. Comme d'autres l'ont dit avant moi, nous devons entreprendre le long périple pour rebâtir la marque Canada.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>